

# WAR Raok!

La voix de la nation Bretonne

mouezh Breizh

NIV 32 6,5€

## Réforme des collectivités territoriales

*Republik c'hall enep  
demokratelezh vreizhat*

*République française  
contre démocratie bretonne*

*hent an dazont  
CHARLEZ AR GALL  
(1921-2010)*



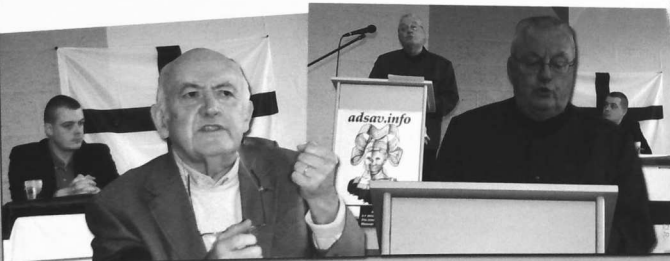


## 11<sup>e</sup> CONGRÈS D'ADSAVI UN CONGRÈS RICHE, JEUNE ET UN SURSAUT BRETON

Le congrès ADSAVI 2011 ferme à peine ses portes et déjà l'actualité politique rappelle les dirigeants à leurs obligations. Pourtant, ce congrès "pas comme les autres" fut le théâtre d'échanges et de transmissions d'une richesse incroyable. Une journée résolument tournée vers l'avenir de la Bretagne ! C'est par l'intervention de Pêr Lemoine, qui faisait la son intervention-testament, que le 11<sup>e</sup> congrès du Parti du Peuple Breton a débuté. Il l'avait annoncé, Pêr Lemoine ferait le passage de témoin et donnerait ses consignes aux jeunes pour la suite du combat pour la Bretagne et pour sa langue, combat qu'il a mené tout au long de son existence. Et la jeunesse de KADARN et d'ADSAVI a reçu les consignes, une feuille de route, du Vieux Sage de la langue bretonne et de l'émancipation du peuple breton. "C'hwi, tud yaouank amañ, ret eo deoc'h adkemer ha kendere hel a stourm am eus kaset da bem evit ar yezh Vrezhoneg... Kredit digeriñ an doriou pren anezho!" - "Vous, tous les jeunes présents ici, devez reprendre et continuer le combat que j'ai mené pour la Bretagne et la langue bretonne... Osez aller ouvrir les portes fermées !"

Ainsi peut se résumer le message de Pêr Lemoine et c'est avec beaucoup d'émotion que les jeunes se sont engagés à reprendre le flambeau. Cette année, le congrès avait la par-

ticularité de compter une très forte représentation de bretonnants. Un congrès de jeunes vous l'aurez compris. Mais aussi un congrès de la transmission puisque nous avions le plaisir de compter avec nous quelques anciens du premier FLB, dont les jeunes, et moins jeunes, sont si friands de leurs anecdotes. La transmission orale, celle qui forge la mémoire des hommes et des femmes, s'est donc faite tranquillement, sereinement. Après le temps fort des Bretons, c'est Pierre Vial qui s'est attaché à nous faire partager sa vision de l'Europe aux 100 drapeaux. La seconde partie de la journée était destinée à la présentation d'ADSAVI et de ses objectifs. Diffusion des textes relatifs à venir. De nombreux projets émergent des échanges du congrès qui feront l'objet de déclarations séparées. Ainsi dans les prochains mois, ADSAVI en collaboration avec d'autres associations, proposera un colloque sur les questions environnementales. Ces grands projets sont nés de l'investissement d'un grand nombre d'adhérents, nouveaux ou fidèles et seront porteurs de nouvelles perspectives pour l'avenir. Ce 11<sup>e</sup> congrès a donc marqué un sursaut breton, un nouveau départ, concrétisation du travail des précédents présidents. Padrig Montauzier a clos le congrès par le traditionnel hymne national repris avec force et cœur par l'assemblée. ■



### Ur bobl, un douar, ur stourm...

# War raok!

La voix de la nation bretonne Mouezh Breizh

## www.war-raok.eu



## EDITORIAL

### NI-NON-UNAN (NOUS-MÊMES)

Depuis la perte de notre indépendance, la France considère la Bretagne comme une colonie et qui plus est comme une zone de non droit. Des multiples argumentations développées au sujet de l'illegimité des prétentions de la France en Bretagne, de l'illegimité de ses actes et du caractère illicite de l'action de ses agents il ressort que la seule légitimité dont pourrait arguer la France en Bretagne est celle des forces occupantes qui ont selon les coutumes de la guerre, le devoir de faire fonctionner les institutions des pays occupés. Mais aussi et de ne pas tenter d'y altérer cultures, coutumes et économie, ce que la France fait en Bretagne depuis 1789. Aucune institution française correspondant aux trois pouvoirs, l'exécutif, le législatif ou le judiciaire, ne consentira à reconnaître quelque tort que ce soit et, partant, à accepter de donner suite à la moindre revendication bretonne. L'action combinée de la propagande médiatique, de l'instruction publique transformée en une prétextieuse "Éducation nationale" ou plutôt coloniale, et de l'ensemble de la fonction publique composée de Français ou de supplétifs bretons tend sans discontinuer depuis 1532 mais surtout depuis 1789 à faire s'estomper la conscience nationale du peuple breton dans un magma altermondialiste et métissé dont la finalité est de modifier la carte génétique des Bretons afin de les noyer dans un brouet anonyme facile à soumettre. Ce dernier point est capital, en effet un Breton privé de ses capacités politiques ou économiques, persécuté dans sa culture reste génétiquement un Breton, celtique et européen avec quantité de qualités et de défauts. Il ne faut pas laisser dénaturer notre peuple. Persuadés comme nous le sommes que les peuples européens ne retrouve-

ront leur équilibre que dans l'esprit des nations, une terre portant un peuple avec ses lois et dirigé par l'exécutif qu'il s'est donné, avons-nous quelque chose à attendre de l'ennemi ? Évidemment non ! Des étonnants collaborateurs européens de ces derniers – ou traités comme l'on voudra –, pas plus ! Nous ne pouvons compter que sur nous mêmes. Le suffrage universel complètement dénaturé par la censure et la propagande médiatique est devenu une supercherie de laquelle il n'y a rien à attendre sauf au niveau local. La destruction de l'économie bretonne est induite par les théories extrêmes du libéralisme et de son exsudat l'altermondialisme. À la fermeture totale et hermétique ne peut répondre que l'établissement d'un rapport de forces favorable.

Cet objectif peut être atteint par la mise en mouvement des forces populaires bretonnes.

Pierre DE PLOEUC

## Dans ce numéro

Buhezegezh vreizh	2
Editorial	3
Buan ha Buan	4
Peuples en lutte	12
Le Parti de la Nation Occitane	
Tradition	14
L'âme des peuples	14
Dossier	17
REFORME DES COLLECTIVITES: REPUBLIQUE FRANÇAISE CONTRE DEMOCRATIE BRETONNE	
Hent an Dazont	19
Votre cahier de 4 pages en breton	
Société	28
La persécution des chrétiens	
Musique	33
Toutes la musique celtique	
Lipe-bav	35
Boudin blanc aux pommes	
Nature & traditions	36
La réminis, une étiquette, celle de la loi naturelle	
Vous avez la parole	38



D'AR 7 A VIZ EOËT 1532 E OA SINET E GWAN EMGLEV A LAKAAS FIN DA FRANKIZ VREIZH  
-HAG HI STAG DIWAR NEMZE DOCH ROUANTE  
OC HALL HE DEUS BREIZH EN EM RENET EVEL UR VRO DIGATEK AN DISPACH GALL E 1789

LE 7 AOÛT 1532 FUT SIGNÉ A VANNES LE TRAITÉ D'UNION DU DUCHÉ DE BRETAGNE AU ROYAUME DE FRANCE  
LA BRETAGNE CONSERVA UN STATUT D'AUTONOMIE  
ABROGÉ PAR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE 1789

**WAR RAOK**

Comité de rédaction : Mervadeg de Keranflec'h, Erwan Plienneg, Oghan Michèle Pliant, Erwan Houlard, An Douarigenn, Pierre de Ploec.

Administration / Secrétariat : Mervadeg de Keranflec'h

Directeur de la publication : Padrig Montauzier

Maquette : Jiguelia - Photos de couverture: DR

Ont collaboré à ce numéro : Mervadeg de Keranflec'h, Youenn Caoulin, An Douarigenn, Youenn ar C'hlegan, Jean-Pierre Hlaou, Erwan Houlard, Gwenn Tangu, Jiguelia, Le Cloarec, Robert Pagan, Erwan Plienneg, Padrig Montauzier, Filip Boonert, Pierre de Ploec, Gaetan de Koning.

Dépot légal à parution. ISSN : 1124-7111.

Reproduction interdite, tous droits réservés.

Certains textes publiés dans la revue peuvent ne pas correspondre nécessairement à la ligne éditoriale de WAR RAOK. Toutefois nous jugeons qu'ils représentent un intérêt certain car ils énoncent dans cette pensée libre et dissidente qui nous anime. Ils contribueront également à renforcer cette résistance bretonne que nous sommes si fiers d'être.

Rédaction : WAR RAOK, 100 40007 - 35003 Rennes Cedex 2  
www.adsav.info



marque Bretagne

BRETAGNE® Le logo de la honte

Il peut être fier de son initiative Jean-Yves Le Drian. Vouloir "moderniser et réajuster l'image de la Bretagne" et la faire "bénéficier d'une notoriété certaine, d'un fort capital de sympathie, ou encore gagner en puissance de séduction, notamment auprès de secteurs économiques d'avenir"... Pourquoi pas ! Voilà donc la Bretagne devenue un produit avec sa marque et son superbe logo. Signé des temps. On nous présente ainsi une Bretagne sous étiquetage, parce que règnent partout en maître les logos et les marques. Il existe déjà depuis de nombreuses années un logo "Produit en Bretagne" sur des produits de qualité ou des services d'entreprises bretonnes. Là, au moins, il y a une cohérence puisque l'objectif commercial est franchement affiché. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'utilité de cette marque. Pour ce faire l'agence CoMarketing aurait consulté pendant deux ans près de 4 700 personnes choisies parmi des échantillons représentatifs de la population. Résultat de cette intense réflexion, l'agence a réussi à dégager un thème fédérateur : la force. La marque Bretagne a bien entendu son logo, un logo noir et blanc s'inspirant des couleurs du drapeau national breton. Pas vraiment du meilleur effet ce logo. Le tout aurait été facturé 450 000 euros ! Qui vous avez bien lu. Et pour ce prix-là pas de langue bretonne véritable marqueur d'une identité forte. Difficile de communiquer dans deux langues, explique la région. Une Bretagne crouplée amputée d'une partie de son territoire national... Une Bretagne pour touristes en mal d'émotions folkloriques ! Monsieur Le Drian et ses amis régionalistes semblent oublier que la Bretagne est une des plus vieilles nations avec son histoire, sa langue, ses traditions, ses valeurs, ses symboles et sa culture populaire. La Bretagne c'est un peuple qui lutte depuis des siècles contre l'État français occupant. Vendre la Bretagne comme un simple morceau de savon vous déshonore cher Monsieur. Mais l'honneur fait-il partie de vos qualités de bon militant socialiste français ? Nous nous devons de dénoncer cette initiative purement marchande. La Bretagne n'est pas un produit commercial. Non seulement cette gestulation préélectorale n'apporte rien mais encore vous faites payer très cher aux Bretons un leurre destiné à camoufler la lutte que mènent vos amis contre la Bretagne elle-même.



Pêche le torchon brûle pour le thon rouge

Le torchon brûle depuis un bon moment entre la CICTA (Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique) et l'Union Européenne concernant la réglementation de la pêche d'une espèce particulièrement menacée : le thon rouge. Depuis dix jours la CICTA planche sur les mesures rendues nécessaires et doit arrêter sa décision suite à l'échec des négociations avec l'Union européenne et l'impossibilité de trouver un accord sur la gestion des stocks de thon rouge pour la campagne de pêche 2011. Paul Watson, fondateur de Sea Shepherd ne pratique pas la langue de bois lorsqu'il déclare : "Si la CICTA n'impose pas un moratoire immédiat sur le pêche au thon rouge, elle passera aux yeux des générations futures pour l'institution corrompue et immorale qui aura exterminé le poisson le plus remarquable de l'océan, le thon rouge". A maintes reprises, AOSAVI, le parti du peuple breton a tiré la sonnette d'alarme et mis en garde contre les dérives industrielles et les risques naturels qu'elles impliquent sur les ressources halieutiques et la pérennité de cette activité économique particulièrement sensible en Bretagne. L'Union européenne et certains de ses pays membres, notamment

la France, se trouvent aujourd'hui au pied du mur pour n'avoir pas pris leurs responsabilités une fois de plus, au plus fort de la crise, préférant toujours des négociations en trompe-l'œil aux mesures drastiques qu'imposait cette situation de risque critique de disparition d'espèces pélagiques par la surpêche incontrôlée et les méthodes de captures industrielles. AOSAVI, le parti du peuple breton rappelle donc les mesures d'urgence qu'il souhaite mettre en œuvre pour le pêche bretonne mais également à l'échelon européen concernant la gestion durable de la ressource : Favoriser les arts de pêche les moins agressifs en encourageant des méthodes artisanales plus respectueuses de l'environnement (en Bretagne des ligneurs pratiquent la capture du thon germon). Cela peut en outre influencer positivement sur le prix de vente à la criée, une sorte de "pêcher moins pour gagner plus" alliant gestion pérenne des stocks et assise économique stable du secteur. La création d'un corps de garde-côtes européens est nécessaire car les quotas ne servent à rien sans une volonté sans failles de contrôle sur le terrain du respect des tailles et quantités capturées. AOSAVI, le parti du peuple breton regrette qu'une fois de plus des mesures douloureuses pour la profession devront-être prises sous la forme d'un moratoire, afin de palier à l'absence de vision et de volonté politique, tant au niveau des États maritimes concernés que de l'Union Européenne. ■

Source : AOSAVI  
Parti du Peuple Breton.

Bugaled Breizh à quand la vérité ?

Le 15 janvier 2004 coulait le chalutier bigouden, *Bugaled Breizh*, au large du Cap Lizard en Cornouaille britannique. Moins d'une minute a suffi pour que le bateau, en parfait état de marche sombre avec ses marins. Aucune tempête, pas d'avarie mécanique, juste un appel de détresse angoissé reçu par un autre bateau : "Venez vite, on chavire". Le mystère autour de cette disparition et de la mort des cinq marins est épais. D'autant plus épais que, tout au long de l'enquête, tout a été fait pour que l'on ne sache pas la vérité. Mais les mensonges d'État n'ont pas suffi à étouffer l'affaire.



Ce douloureux drame de la mer fait cinq morts, cinq marins bretons. Les circonstances du naufrage restent encore mystérieuses. Toutefois les exercices *Thursday War* et *Aswex 04* et la présence de plusieurs sous-marins nucléaires constituent rapidement la thèse privilégiée, à la fois par les familles et par les professionnels de la pêche. Sans entrer dans les détails, on se rend très vite à l'évidence que plusieurs faits marquants vont dans ce sens. Nous ne reviendrons pas sur toutes les péripéties de l'enquête et les différentes décisions de justice. C'est un long combat qui témoigne du mal de l'État français et des autres États à reconnaître cette possibilité qu'un de leurs sous-marins pourrait être responsable de ce drame. Rappelons l'utilisation du secret d'État avancé par la France ainsi que diverses manœuvres de falsification de preuves afin d'empêcher les familles des marins tués de connaître la vérité. En réponse à la demande de quarante élus bretons désirant plus de transparence, le ministre français de la défense reste évasif évitant même que si la levée du "secret défense" était en son pouvoir, cela permettrait uniquement de connaître les positions des sous-marins français. Le 27 novembre 2009, la Cour d'appel de Rennes rend sa décision sur la poursuite de l'enquête. Il s'agira alors de savoir si le sous-marin nucléaire britannique *Turbot* est rentré pour réparation après avoir engagé la fine bordure du *Bugaled Breizh*. Mais pour cela les juges en charge du dossier doivent demander la levée des secrets d'État des

trois pays : la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Le 2 juillet 2010, malgré le rejet de plusieurs demandes d'audition présentées par les parties civiles, le président de la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Rennes ordonne la poursuite de l'information judiciaire. La Cour de cassation vient de confirmer la reprise de l'enquête judiciaire décidée précédemment par la Cour d'appel de Rennes afin d'identifier l'éventuelle responsabilité d'un sous-marin dans le naufrage du chalutier breton. Le dossier est transféré au tribunal de grande instance de Nantes où sont nommés deux nouveaux juges d'instruction. Il reste maintenant à identifier la nationalité de ce sous-marin pour qu'enfin sa responsabilité soit établie. Jusqu'à présent les états-majors militaires concernés n'ont pas dévoilé l'ensemble des éléments qui établirait la présence d'un de leurs sous-marins sur la zone du naufrage. Tout le monde connaît aujourd'hui la vérité, ou au moins l'hypothèse qui s'en approche le plus. Seulement il y a ceux qui la reconnaissent et ceux qui la cachent, quitte à prolonger le mensonge et à tout faire pour que l'enquête s'enlise. Nous soutenons les familles du *Bugaled Breizh* dans leur recherche de la vérité et au-delà de cette vérité due aux familles, il s'agit aussi d'un combat pour assurer la sécurité des marins. ■

helvétique

La Suisse : un exemple de démocratie pour la Bretagne ?

Avec 52,9% des voix, le vote suisse sur l'expulsion des criminels étrangers a été un réel succès pour un pays comptant un pourcentage de résidents étrangers très important, voire le plus important de toute l'Europe. Si les éternels contestataires se sont émus et se sont répandus dans leurs habituelles lamentations, l'UDC (droite dite "populiste" ce que j'appellerais plutôt véritable droite) à l'origine du texte peut être fière de cet excellent résultat. C'est incontestablement une belle victoire pour le peuple suisse. C'est un premier pas vers le renforcement de la sécurité du pays. Par ailleurs, les Helvètes ont ainsi clairement marqué leur ras-le-bol du laxisme ambiant en matière de politique migratoire. A un an de distance, la droite suisse a réussi la passe de deux. Le 29 novembre 2009, à son initiative, les Suisses, à une majorité de 57% des suffrages, s'étaient prononcés en faveur de l'interdiction des minarets sur le sol de la Confédération helvétique. Désormais, le gouvernement a le devoir d'entretenir au plus vite le résultat de cette votation et de l'inscrire dans la loi. Le texte ratifié par le peuple va entraîner une modification de la Constitution afin d'y inscrire que les étrangers "seront privés de leur titre de séjour, indépendamment de leur statut, et de tous leurs droits à séjourner en Suisse ; s'ils ont été condamnés par un jugement pour meurtre, viol ou tout autre délit sexuel grave, pour un acte de violence d'une autre nature tels que la brigandage, la traite d'êtres humains, le trafic de drogues ou l'effraction ; ou s'ils ont reçu aversément des prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale". La durée de l'interdiction du territoire dépendra de la gravité de l'infraction, et elle sera prononcée par les tribunaux, en même temps que la condamnation. Pas question donc que l'expulsion devienne facultative en fonction de la prestation personnelle d'un équivalent du juge d'application des peines. Un bel exemple de démocratie directe. En effet, telle qu'elle se pratique en Suisse, l'État répartit la fonction législative entre le gouvernement, le parlement et le peuple. Il faut généraliser la pratique du référendum. Voilà un modèle pour la Bretagne.

A chaque fois que le peuple a pu s'exprimer et donner son avis, la pensée unique et la politique ment correct ont subi des échecs notables.



ecologie

Projet de méga-décharge abandonné

Les membres du NPCB et le maire de Plouray, venus remettre au nouveau préfet du Morbihan, M. Savy, les 14 687 signatures collectées contre le projet de la méga-décharge GDE/GED, ont été surpris par le courrier de GED reçu en Préfecture souhaitant mettre un terme à l'instruction du dossier ! GED abandonne son projet ! La mobilisation sans faille de toute la population, des élus, des associations, les très nombreuses participations à l'enquête publique et les conclusions sans appel des commissaires-enquêteurs ont fait plier l'industriel. Ce projet, sur 152 hectares de terres agricoles, était une aberration, car localisé en tête de bassin versant de l'Elle, reconnu pour son grand intérêt patrimonial et écologique, autour du Stanven, affluent de l'Elle qui alimente en eau potable la population locale. Nous pouvons être fiers de cette belle victoire, mais il reste de nombreuses interrogations : GED envisage-t-il de présenter un autre projet ? L'affaire sera close qu'une fois les terrains définitivement rendus à une agriculture respectueuse de l'environnement. Quelle confiance accorder à une entreprise qui cultive le mensonge et les incohérences, dont les mauvaises pratiques sont avérées et qui suscite une telle opposition partout où elle est implantée ? Source : Nature et Patrimoine en Centre Bretagne.



Un exemple d'immigration clandestine en Bretagne

En 2006, donc, Mabinty (prénom d'emprunt) va commencer des études d'assistante de gestion en BTS à Saint-Nazaire. Mais, selon ses dires, des problèmes financiers et familiaux (?) vont la contraindre à renoncer à ses études en 2<sup>e</sup> année. Qu'à cela ne tienne, elle va trouver en 2009 un emploi en CDI de femme de chambre dans un hôtel trois étoiles de Guérande, l'hôtel de la Cité. En octobre 2009, son titre de séjour étudiant arrivant à expiration, la jeune femme forme auprès de la préfecture de Loire-Atlantique une demande de changement de statut. Refus de cette dernière au motif que le métier de femme de ménage n'est pas un métier sous tension. Parallèlement son employeur avait saisi de son côté la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi, pour demander une autorisation de travail pour sa salariée. Refus motivé de la DRCCTE, qui souligne que l'emploi de femme de ménage ne présente aucune spécificité particulière, que la situation de l'emploi en Loire-Atlantique pour le métier considéré ne permet pas d'envisager une réponse favorable au changement de statut demandé, et qu'enfin l'entreprise n'apporte pas la preuve d'avoir préalablement recherché des candidats disponibles sur le marché du travail par

tout moyen à sa convenance. Suite à ce refus l'hôtelier, manifestement pas adepte de la préférence nationale, a donc dû procéder au licenciement de la jeune africaine le 28 janvier dernier, les dispositions de l'article L. 8256-2 du Code du travail stipulant que "le fait pour toute personne d'embaucher, de conserver à son service un étranger non muni du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France est puni d'un emprisonnement de 3 ans et d'une amende de 15 000 euros".

Actifs soutiens au sans-frontiérisme et à l'immigration de peuplement – comme un certain patronat – la CGT, le "Collectif des sans-papiers" et le "Collectif contre l'immigration jetable" se sont emparés de l'affaire. Marie-Odile Bouille conseillère municipale de Saint-Nazaire et députée PS a fait de son côté un courrier pour défendre la cause de Mabinty. "J'ai un crédit en cours pour l'achat d'une voiture et je me suis engagée dans une formation d'hôtesse d'accueil. Tout s'écroule" a déclaré à Ouest-France cette dernière, qui n'envisage pas une seconde de retourner dans son pays d'origine, dont elle refuse de donner le nom. Venue officiellement de nulle part pour étudier en "France", avec un titre de séjour limité à trois ans, Mabinty estime qu'elle a aujourd'hui parfaitement le droit de s'y installer définitivement. Dernière précision : pour le métier de femme de chambre, Pole-Emploi a enregistré dans le département de Loire-Atlantique au second semestre 2010, 193 demandeurs d'emploi pour 28 offres déposées. ■

Source : Novopress/Breizh info.

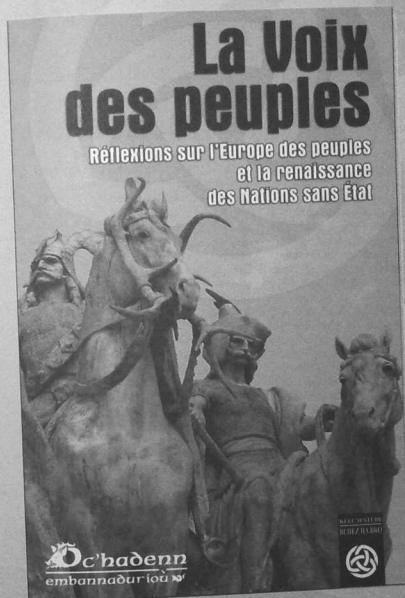
WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

Oc'hadenn embannadurioù présente

La Voix des peuples

Réflexions sur l'Europe des peuples et la renaissance des Nations sans Etat



Les textes présentés dans La Voix des Peuples sont un condensé de réflexions de divers auteurs qui ont mis à la disposition de KSBB l'ensemble de leurs études et leurs perceptions relatives à cette Europe des peuples, ethnique et européenne qui se met progressivement en place malgré la mauvaise volonté de certains Etats. La chute du mur de Berlin, et avec lui la fin de la dictature communiste, a grandement contribué au réveil de nombreuses nationalités si longtemps opprimées. Plus près de nous, d'autres nations, d'autres peuples et communautés ethniques relèvent la tête et amorcent un début de vie nationale et de souveraineté : Catalogne, Flandre, Pays Basque, Ecosse... Restent bien sûr les peuples embastillés dans la prison France ! Mais l'Europe des peuples est en marche, elle peut se faire avec la France, mais elle peut également se faire sans elle. La France, aujourd'hui, est un frein réel à toute construction européenne et n'a plus aucun rôle majeur à jouer, ni aucune contribution valable à apporter à son édification.

Un livre à lire et à posséder impérativement !

Bon de commande (à copier ou photocopier)

Je commande ... exemplaire(s) de La Voix des Peuples 20 euros (port compris), hors UE nous consulter.

Je retourne mon règlement par  chèque bancaire  mandat postal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse E-mail :

Oc'hadenn embannadurioù 3, Leurenn al Landren • 35200 Roazhon • Breizh

IDÉE-CADEAU

L'épinglette "TARZH AN DEIZ"



Une manière originale et élégante d'affirmer son attachement à la Bretagne (2cmx2cm)

prix : 8 €

Commande et règlement à l'ordre de ASAV/DPB 20 RUE DE GOUEVIC 22000 SAINT-BRIEUC



# Librairie DOBRÉE

14, rue Voltaire NANTES

Tél. 02 40 69 84 84  
Fax 02 40 73 49 41  
E-mail: info@librairie Dobree.com  
Site: www.librairie Dobree.com

ouvert du mardi au samedi  
10 H 00 - 12 H 00  
14 H 00 - 19 H 00

- ART - RELIGION LITTÉRATURE
- POÉSIE - PHILOSOPHIE POLITIQUE
- JEUNESSE - MARINE TOURISME
- MONTAGNE - MÉDECINE HISTOIRE ET HUMOUR
- MUSIQUE

## WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

### Allemagne : découverte archéologique

Lors d'une découverte décrite comme un "jalon de l'archéologie", les scientifiques ont trouvé un site funéraire aristocratique vieux de 2 600 ans à la forteresse celtique Heuneburg dans le Bade-Wurtemberg (pays de Bade). La tombe d'une dame de la noblesse, datant du début de l'époque celtique, mesure quatre mètres sur cinq mètres, et est particulièrement bien conservée. Elle contenait des bijoux en or et ambre ce qui a permis pour la première fois la datation précise d'une ancienne tombe celte. Avec l'aide de puissantes grues (photo ci-dessous), l'équipe de fouille a pu lever l'ensemble de la chambre funéraire de la terre en un seul bloc et l'a placé sur un camion spécial pour qu'elle puisse faire l'objet ultérieurement d'une analyse. Le directeur des fouilles et archéologue Dirk Krause a qualifié la découverte de "jalon de l'archéologie". A en juger par l'ornementation dans la chambre, les archéologues estiment que la tombe a été construite pour une femme de la noblesse du fort Heuneburg, bien que cela ne puisse pas être confirmé avec certitude avant les investigations supplémentaires qui seront réalisées en laboratoire par l'Office d'État de Protection des Monuments à Stuttgart. L'Oppidum de Heuneburg est considéré comme l'un des plus importants sites archéologiques en Europe centrale et peut-être la plus ancienne colonie au nord des Alpes. Il a été l'objet d'un vif intérêt car il reflète l'évolution socio-politique au début de l'Europe celtique, lorsque, à partir d'environ 700 ans avant J.-C., la richesse, la population et le pouvoir politique ont commencé à se concentrer dans de petites zones.

Source : The Local: "Celtic tomb hailed as great archaeological find."



### Suisse : nombreux objets celtes

Les fouilles archéologiques menées près du port Sankt-Johann, à Bâle, ont permis la découverte de nombreux objets celtes datant d'environ un siècle avant notre ère. De fait, c'est le bloc de terre d'environ 10 tonnes qui les recèle qui a été sorti par une grue. Le bloc a été déposé dans un bâtiment poche pour extraire les objets repérés. Selon les archéologues, plusieurs récipients en bronze, un mortier en pierre, plusieurs couteaux, un fer de lance, des bijoux et des pièces de harnachements pour chevaux ont été trouvés. Ce n'est que récemment que ce qui devait être mis à jour dans ce secteur de la Basel-Gasfabrik. Les fouilles s'étendent pour l'heure sur plus d'un hectare et il se peut qu'elles révèlent un des lieux d'Europe les plus riches en objets celtes, selon les archéologues.

Source : La Tribune de Genève.



### Vilanova de Magalona

Il a fallu beaucoup d'imagination et une bonne dose de mauvaise foi aux ennemis de la signalétique bilingue pour exiger le retrait des panneaux occitans d'entrée d'agglomération de Vilanova de Magalona. Les chefs d'accusation et la décision du Tribunal administratif de Montpellier constituent une remarquable anthologie du ridicule :

- les opposants aux panneaux dénoncent la présence d'un accent sur la lettre "o" de Vilanova qui n'est pas répertorié en français. Mais rien de plus logique puisqu'on est en présence d'une langue autre que le français, l'occitan en l'occurrence, qui comme toute langue possède ses propres signes et conventions graphiques.
- les opposants accusent les panneaux incriminés d'être potentiellement accidentogènes. Or la partie adverse et la Justice n'ont pas encore apporté la preuve d'une recrudescence des accidents de la route sur les lieux d'implantation de tels panneaux.
- les opposants militent pour la nécessité de soutenir uniquement le français au détriment des langues dites régionales, sous prétexte que le français serait en danger face à l'anglais. Certes l'anglais constitue peut-être un danger pour le français, à moyen ou long terme. Mais il y a lieu de marteler que la situation des langues minorisées est infiniment plus préoccupante et plus urgente à régler. D'autre part, il est inacceptable d'instrumentaliser la peur de l'anglais pour justifier l'éradication des langues dites régionales. C'est un crime de lèse nationalité, puisque chaque langue autochtone est le signe de l'existence d'une nation. Le

legislateur ne serait pas mal inspiré s'il créait la notion de délit de non assistance à culture en danger.

Le caractère ubuesque de cette affaire de Vilanova ne doit pas en faire sous-estimer sa gravité. La notion de liberté est impitoyablement attaquée. Comme aux heures les plus sombres de l'histoire, nos ennemis rallument des bûchers, font des auto-dafés de panneaux. Le Mouvement Républicain de Salut Public, instigateur de cette charge contre l'occitan est d'ailleurs nostalgique de la Terreur révolutionnaire. L'intolérance jacobine y bat son plein. Alors que l'occitan a mille ans d'histoire, alors que les toponymes et microtoponymes des cadastres sont dans 90% des cas en occitan, alors qu'au Val d'Aran, territoire occitan, tous les noms d'agglomération et tous les noms de rues sont indiqués en occitan, à Vilanova, nos ennemis ont décrété que l'occitan n'aurait pas droit de cité. Le colonialisme français demeure encore bien campé. Et ce n'est sociologiquement pas intéressant si cette cabale d'arrière-garde est menée par un hark. Les occitans sont les autres algériens de l'empire de France. Rappelons au passage qu'aux heures tragiques de la guerre d'Algérie, le PNO, fidèle à son idéologie humaniste d'émancipation des peuples, avait clairement choisi son camp et que ses deux premiers présidents furent incarcérés pour soutenir au FLN. Par le refus d'un panneau bilingue, c'est la langue occitane qui est agressée, c'est notre identité qui est rejetée, c'est le droit des peuples qui est bafoiné, c'est l'existence des nations sans Etat qui est contestée. C'est refuser de considérer la France pour ce qu'elle est : un Etat plurinationnel qui s'est construit au détriment des nations qu'il a embastillé : Bretagne, Catalogne, Corse, Euskadi, Occitanie... Mais le géant Totalitarisme aux pieds

d'argile ne tardera pas à vaciller. Il se retrouve de plus en plus isolé, fait figure de mauvais élève de l'Europe, les nationalistes catalans et occitans du Val d'Aran ont voté en septembre dernier à Barcelone la loi de l'occitan, la question des langues régionales est entrée dans la Constitution en 2008, l'occitan jouit d'un statut protecteur en territoire italien. Il est maintenant évident que grâce à cette affaire de Vilanova et via le vide juridique français en la matière, une loi assurant la protection et la promotion de l'occitan et des langues minorisées est plus que jamais indispensable. Un projet de loi vient d'ailleurs d'être déposé par un groupe de parlementaires. D'autant plus que l'instigateur de cette guerre souhaite que ce jugement fasse jurisprudence et qu'ainsi toutes les communes de l'hexagone soient contraintes de retirer leur signalétique bilingue. Une loi protectrice serait une nette avancée. Néanmoins, il reste évident que la meilleure solution est bien entendue la gestion de ses propres affaires par un pouvoir le plus indépendant possible de Paris. C'est la seule garantie pour une nation d'échapper au diktat d'une nation dominante.

L'affaire de Vilanova étant éminemment politique, il était tout naturel que le PNO apporte son soutien à l'appel du Maire de Vilanova de Magalona, Monsieur Noël Segura. Plus de cinq cents manifestants, militants culturels et politiques, élus locaux, régionaux, européens ont élevé Vilanova au rang de symbole de la résistance. Vilanova y a gagné ses lettres de noblesse. Unis sous la bannière rouge et or, nous porterons féroce et déterminément le combat avec détermination.

Felip Bonnet  
Source : Lo Lugarn publication du Parti de la Nation Occitane.

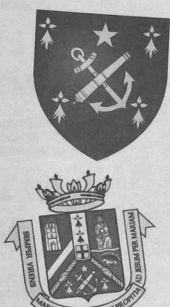
## WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

cyber-attaque

Sites de l'enseignement catholique breton victimes d'une cyber-attaque turque

Un drapeau turc stylisé : c'est ce qu'on pu découvrir, stupéfaits, les internautes qui se rendaient sur les sites de l'enseignement catholique en Bretagne. Cette action de piraterie est revendiquée par un groupe qui s'intitule Goktug. Les hackers ont remplacé la page d'accueil des quelques 300 sites concernés, essentiellement de collèges et lycées, par une carte de la Turquie en rouge flamboyant, avec le croissant et l'étoile, portant la mention "1923Turk-grup". Le service informatique de l'enseignement catholique en Bretagne (NETEO) a immédiatement entrepris de restaurer les sites piratés. De nombreux fichiers ont été détruits ou dans certains cas, remplacés par d'autres. Plusieurs jours après cet acte de vandalisme, de nombreux sites portaient encore la mention : "site du Lycée en construction ; nous vous donnons rendez-vous prochainement pour découvrir notre nouveau site internet...". La restauration s'est faite site par site et a nécessité plusieurs semaines. Elle devrait s'achever courant janvier. A ce jour aucune plainte n'a été déposée. Si tel est le cas ce genre d'attaque criminelle pourra se renouveler et nous ne pouvons que déplorer la démission des responsables de l'enseignement catholique devant de tels actes d'intimidation. Mais l'éducation catholique n'est-elle pas devenue une option de fin de journée ? Les prêtres et religieuses qui constituaient la majeure partie des enseignants ont été remplacés progressivement par des laïcs parfois recrutés dans le camp dit progressiste. Les personnes issues de ce recrutement tendent à corrompre les positions catholiques en les pollutant avec les habituels discours abrutissants comme "l'esprit de tolérance" et "d'ouverture".



Pornic l'ire de l'opposition socialiste

C'est en 1973 que les trois communes Pornic, Clion et Sainte-Marie fusionnent. Ainsi, depuis 2007, les trois communes jusque là associées n'en forment plus qu'une. En début d'année, lors des vœux, le député Maire Philippe Boënnec dévoile le nouveau blason de la ville, une combinaison entre les blasons des trois anciennes communes. Il devient officiel et figure donc sur tous les documents de la mairie suscitant immédiatement la colère de l'opposition socialiste. En effet, le nouveau blason comporte l'image d'une Vierge à l'enfant ainsi que la devise : Ad Jesum per Mariam. Cette indignation des fidèles admirateurs des révolutionnaires sanguinaires de 1789 est justifiée par le caractère explicitement religieux, de rappeler la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'État et le "retour de la religion dans notre République laïque !". Le maire se défend de toute intention religieuse et affirme ne pas vouloir faire de prosélytisme. "On a rien inventé. On s'est juste attaché à l'histoire de la commune en reprenant les trois blasons et devises historiques du Clion, de Sainte-Marie et de Pornic en un seul." Les trois blasons

qui constituent le nouveau blason de Pornic existaient avant 1905. Et quand bien même ce n'aurait pas été le cas, le simple recours au patrimoine historique de la commune suffirait. L'affaire pourrait sembler anecdotique. Non, il s'agit bien d'une radicalisation de la gauche laïciste qui s'offusque aujourd'hui d'un emblème et d'une devise qui existent depuis longtemps. En fait il y a toute une jurisprudence qui autorise les symboles chrétiens dans la mesure où ils ont une origine historique. L'attachement des socialistes à la laïcité peut surprendre dans la mesure où les membres de ce parti favorisent largement l'Islam et l'implantation de mosquées dans les communes qu'ils dirigent dans ce département. Une conception de la laïcité à géométrie variable, où le croix dérange, mais pas le croissant !

(1) Le blason de Pornic a été conçu par Romuald Renaud vice-président du Musée du Pays de Retz en collaboration avec l'Institut Culturel de Bretagne et le conseil français héraldique. A gauche, Le Clion-sur-Mer avec sa tour-carillon, le canal de Haute-Perche et sa devise Semper virens ("Toujours verdoyant"). A droite, Sainte-Marie-sur-Mer avec la Vierge-tabernacle, le porc-épic ou le hérisson emblème des moines de Saint Philibert et de Louis XII mari d'Anne de Bretagne. En bas, Pornic avec l'ancre, le fût de canon et l'étoile qui évoque le navire La Belle Étoile arraisonné par la flotte britannique en 1800 et sa devise Maris Stella sui nobis propitia, liée aux marins bretons dont le cantique breton Ave Maris Stella commence par : Ni ho salud, Steredom var. Au centre, les hermines de Bretagne et l'écusson du Pays de Retz. Le blason est surmonté de la couronne navale venant du blason originel de la ville de Pornic. Les poignées de main enfin soulignent l'unité, l'amitié et la fidélité entre les trois anciennes communes.



Procès de Geert Wilders son discours d'ouverture

En octobre dernier, Wilders avait demandé et obtenu le dessaisissement des juges qu'il accusait de partialité. Depuis hier le procès de Geert Wilders pour "incitation à la haine raciale" a repris, accusé notamment d'avoir comparé l'Islam au nazisme. Voici son discours d'ouverture : "Monsieur le Président, et membres du tribunal, les lumières s'éteignent lentement sur toute l'Europe. Partout à travers le continent sur lequel notre culture s'est épanouie, et sur lequel l'homme a construit la liberté, la prospérité et la civilisation. Partout, les fondements de l'Occident sont attaqués. Partout, à travers l'Europe, les élites agissent comme les protecteurs d'une idéologie qui s'est efforcée de nous détruire depuis 14 siècles. Une idéologie qui est née dans le désert et qui ne peut produire rien d'autre que du désert, parce qu'elle ne laisse pas de liberté à l'Homme. Le Mozart musulman, le Gerard Reve [auteur néerlandais] musulman, le Bill Gates musulman, ils n'existent pas. Parce que sans liberté, il n'y a pas de créativité. Je suis entièrement persuadé que l'idéologie de l'Islam, particulièrement répugnante pour les nertes et l'opposition, ne peut produire que des sociétés arriérées et appauvries. D'une manière surprenante, les élites ne veulent entendre aucune critique de cette idéologie. Ce procès que l'on me fait, n'est pas un cas isolé. Seuls les idiots le croient. Partout à travers l'Europe, les élites du multiculturalisme mènent une guerre totale contre leurs populations. Leur but est de poursuivre la stratégie d'immigration de masse qui aura au final pour résultat une Europe musulmane. Une Europe sans liberté : Eurabia. Les lumières s'éteignent sur l'Europe. Quiconque pense ou parle différemment, prend des risques. Les citoyens amoureux de la liberté qui critiquent l'Islam, ou même qui ne font que suggérer qu'il existe une relation entre l'Islam et la criminalité ou les crimes d'honneur, doit souffrir, se voir menacé, être poursuivi ou mis hors la loi. Ceux qui disent la vérité sont en danger. Les lumières s'éteignent sur l'Europe."



Partout, l'Orwellienne police de la pensée sévit, dans une chasse à la pensée prohibée. Repoussant le peuple à l'intérieur des limites dans lesquelles il est autorisé à penser. Mr le Président, et membres de cette cour, ce procès ne porte pas sur ma personne, mais sur quelque chose de bien plus grand. La liberté d'expression n'est pas la propriété des élites de ce pays. C'est un droit inaliénable. Le droit inné de notre peuple pour lequel on s'est battu durant des siècles, et maintenant il est sacrifié pour complaire à une idéologie totalitaire. Les futures générations se retourneront sur ce procès et se demanderont qui avait raison. Qui défendait la liberté et qui cherchait à s'en débarrasser. Les lumières s'éteignent sur l'Europe. Notre liberté est restreinte partout. Alors, je répète ce que je disais ici l'an dernier : ce n'est pas seulement le privilège, mais aussi le devoir des peuples libres de dénoncer toute idéologie qui menace la liberté. D'un mon droit et mon devoir, d'où aussi mon rôle en tant que membre du Parlement néerlandais, de dire la vérité sur l'idéologie malveillante qui s'appelle l'Islam. Et j'espère que la liberté d'expression sortira triomphante de ce procès. J'espère non seulement être acquitté, mais aussi que la liberté d'expression continuera à exister au Pays-Bas, et en Europe".

Politique d'immigration clandestine à l'échelle de l'Europe

Les multiples problèmes de l'immigration clandestine rencontrés aujourd'hui dans toute l'Europe sont très sérieux mais ils sont encore gérables par rapport à ce qu'ils seront dans les décennies à venir. Les différentes mesures proposées, notamment dans le rapport Weber, sont insuffisantes. Ce sont en fait des demi-mesures et il faut aller beaucoup plus loin pour mettre fin à l'immigration clandestine et ainsi répondre aux exigences de sécurité soulevées pour la majorité des citoyens européens dont nombre d'entre eux sont victimes de crimes perpétrés par des ressortissants de pays tiers. Il n'est pas acceptable que ce rapport Weber permette à des personnes d'obtenir des droits alors qu'elles se trouvent dans l'illegalité. En fait, ce rapport organise davantage les droits des clandestins expulsables et leur maintien sur le sol européen, qu'il ne garantit leur retour dans leur pays. L'Europe est à l'heure actuelle submergée par une immigration clandestine, par essence incontrôlable, à laquelle elle se doit d'ajouter une immigration extra-européenne légale encouragée par les autorités, tant nationales qu'euro-péennes. L'immigration clandestine doit être combattue avec plus de sévérité, en recherchant notamment des accords avec les pays d'origine. N'en déplaise aux partis de gauche, à leur multiples gesticulations et autres vituperations, qui se sont élevés contre ce rapport au nom des Droits de l'homme, reconnaissons qu'il s'inscrit néanmoins dans une politique moins immigrationniste. Ce rapport, par insuffisant et laxiste qu'il soit, est une toute première étape. Les gouvernements nationaux et le parlement européen prendraient-ils enfin conscience de l'ampleur du phénomène ?





## Le Parti de la Nation Occitane

La présentation du parti de la nation occitane, plus vieux parti occitan, dans une revue comme war raok! n'est certes pas un hasard. Après avoir fait connaissance avec ce parti et, malgré quelques divergences, il a retenu toute notre attention et nous avons décidé de publier cette présentation réalisée par les instances du p.n.o.

par Jean-Pierre Hilaire vice-président du P.N.O.

La philosophie générale du parti occitan rejoint en de nombreux points celle exprimée depuis toujours par notre revue. Rejet réel des maïsmes du régionalisme occitan qui, comme en Bretagne, constituent un frein considérable à toute lutte de libération nationale. Référence au nationalisme ethnique qui est de plus en plus d'actualité et qui surgit sur tous les points de l'Europe. Concernant maintenant la forte personnalité de son fondateur, il ne nous appartient pas de porter un quelconque jugement. Pour conclure, merci aux dirigeants du P.N.O. pour cette présentation honnête et leur clairvoyance politique qui, tout comme nous, s'écartent des nébuleuses voyageant dans l'espace de l'irresponsabilité, lieu de prédilection des palabres en tout genre où les habituels contestataires pleurent en vers, en prose et en musique. On est bien loin de la rage et de la virilité!

Meriadeg de Keranflech'h.

### Historique

Le premier parti politique occitan contemporain (c'est-à-dire se réclamant clairement de l'Occitanie) a été créé en 1959 à Nice par François Fontan. Ce dernier l'avait baptisé : *Parti nationaliste occitan*. L'émergence de ce parti et les réactions extrêmes qu'il a provoquées ne peuvent se comprendre sans références à la personnalité hors du commun de François Fontan et au contexte politique de l'époque.

**Qui était François Fontan ?** François Fontan est né à Paris en 1929. Son père était contrôleur de la SNCF et sa mère était d'une famille de la petite noblesse gasconne ruinée. La maison familiale se situait à Roquefort sur Garonne à l'Ouest de Muret. A la maison, la langue de communication était le français mais le père parlait l'occitan. A Roquefort où François Fontan passa une partie de sa jeunesse les gens parlaient gascon mais il fallut que l'universitaire Pierre Bec explique à ce jeune homme de 20 ans que le "patois" parlé à Roquefort était en fait un dialecte de l'occitan. En raison de problèmes de santé, Fontan ne fréquenta guère l'école et s'instruisit tout seul. A Paris, il suivit en auditeur libre les cours du linguiste Marcel Cohen et de Claude Lévi-Strauss, le célèbre ethnologue et anthropologue. A Toulouse, il suivit les cours de l'Institut d'Etudes Politiques. Il se passionna très vite pour les langues et les ethnies du monde. Son itinéraire politique est assez eclectique. D'abord monarchiste maurassien sous l'influence de son père, il devint anarchiste mais quitta ce courant de pensée par désaccord sur la question nationale. Il s'intéressa au groupe *Socialisme et Barbarie* et à sa critique du marxisme. Parti à Nice pour des raisons familiales, il participa à la fondation de la "Nouvelle Gauche" qui plus tard se fonda dans le P.S.U (Parti Socialiste Unifié).

### Contexte politique en 1959

A l'aube du grand mouvement de décolonisation né en Afrique et en Asie et en pleine guerre d'Algérie, Fontan ne se contenta pas de se déclarer favorable à l'indépendance de celle-ci, il apporte son aide au FLN algérien, ce qui lui vaut un procès. Un autre, fabriqué de toutes pièces, lui est fait pour pédérastie. Il ne

cachait nullement son homosexualité. Ses ennemis avec la justice le conduisirent à s'exiler en 1963 à Fraïsse dans la Val Varaita, vallée alpine occitane incluse dans la région italienne du Piémont où il demeurera jusqu'à sa mort en 1979.

**Elaboration de la pensée fontanienne.** Ce que Fontan appelle l'humanisme scientifique a pour pivots l'analyse critique de la décolonisation, de la sociologie marxiste et de la psychanalyse, en particulier l'oeuvre de Wilhelm Reich, mais aussi la critique radicale du nationalisme de droite. Tout ceci débouche sur ce qu'il appelle d'un néologisme : l'ethnisme. L'ethnisme c'est l'étude des nations qui se définissent par les langues. A chaque langue correspond une nation. Chaque nation définit selon le critère de la langue a droit à son indépendance, son unité et un état. L'ethnisme est un nationalisme humaniste inter-nationaliste. Il vise à rechercher des rapports égaux et amicaux entre toutes les nations du monde. Il exclut l'imperialisme, c'est à dire la domination d'une nation sur une autre, et le colonialisme.

### L'apport de Reich

Le livre de Wilhelm Reich *La fonction de l'orgasme* est un manifeste pour la libération sexuelle de l'humanité, ce qui a une résonance particulière pour un homosexuel comme Fontan. Il approuve Reich qui ne croit pas à ce que Freud appelle la pulsion de mort. Il voulait faire une critique de la pensée de Reich mais il n'en a pas eu le temps.

**Critique de Marx.** Fontan se définit comme post-marxiste. S'il accepte le concept de lutte des classes, il ne le réduit pas à la simple lutte entre capitalisme et prolétariat. La présence des petits propriétaires et l'émergence de la technobureaucratie compliquent les choses. Il reproche à Marx de ne pas y intégrer l'économie sexuelle et la question nationale.

**L'ethnisme.** Rejetant les définitions de la nation de Renan et de Staline, il retient comme critère essentiel d'existence d'une nation la présence d'une langue indigène. Il théorise cette idée dans son livre *Ethnisme, vers un nationalisme humaniste* paru en 1961. Restait à définir les limites des nations selon ce critère linguistique. Voilà pourquoi Fontan a passé sa vie à étudier la géographie des langues et à établir un atlas objectif et nor-

matif, *La Clef*. La création du Parti nationaliste occitan avec ces idées avant-gardistes provoque dans le milieu culturel et politique occitaniste des réactions féroces de rejet et de haine contre Fontan et les membres du P.N.O. Fontan est attaqué à la fois pour ses idées et son orientation sexuelle et le parti est calomnié pendant de longues années comme étant soi-disant fasciste d'extrême-droite.

**L'exil "italien"** Fontan passe deux ans à établir commune par commune la frontière linguistique entre l'occitan et l'italien piémontais. En 1967, après avoir réussi à conscientiser quelques personnes, il crée le M.A.O. (*Movimento Autonomista Occitano*).

**L'élection présidentielle de 1974.** Le P.N.O. donne son soutien au candidat fédéraliste européen, Guy Héraud, ami de Fontan et auteur de l'ouvrage *L'Europe des ethnies*. Il n'obtient que 0,07 % des voix au premier tour. La candidature de Robert Lafont, adversaire acharné du nationalisme occitan et du P.N.O., n'est pas validée. Cet échec d'Héraud est compensé 4 ans plus tard quand la liste pour l'autonomie occitane montée par le MAO et Fontan remporte les élections municipales à Fraïsse (vallées occitanes d'Italie).

### Le P.N.O. et l'Europe

A partir de 1977, le parti prend une orientation nettement anti-européenne dans la logique du texte de Fontan de 1965 *Mythes et réalités de l'intégration européenne*, orientation confirmée en 1984 par sa participation à un front antimarché commun aux élections européennes et son appel à voter contre le traité de Maastricht en 1992. Ce n'est qu'en 1997 que le P.N.O. adopte une attitude pragmatique par rapport à la construction européenne. Dans son nouveau programme de Sète de 1998, le P.N.O. se prononce pour l'indépendance de l'Occitanie dans l'Europe et refusant le clivage droite-gauche se définit comme progressiste.

**La succession de François Fontan.** En 1979, après le décès prématuré de François Fontan, Jacques Ressaire, compagnon de la première heure, devient président du parti. Dans l'édition de la revue du P.N.O., *Lo Lugarn*, Jean-Louis Veyrac, qui partageait la vie de Fontan, se prononce clairement contre l'utilisation de la violence par le mouvement

occitan. Un texte posthume de Fontan sur la nation hébraïque est publié. Il justifie selon des critères ethnistes le soutien au sionisme du P.N.O. et la dénonciation du pseudo nationalisme palestinien. C'est une position ultra minoritaire dans le mouvement occitan qui voue le parti aux gémonies.

**La voie électorale.** Privilégiée depuis 1985, elle se traduit par une participation du P.N.O. en alliance avec des forces occitanistes et catalanistes, aux élections régionales de 2004 en Languedoc-Roussillon. La liste conduite par Christian Lacour obtient 13538 voix soit 1,27 %. En octobre de la même année, le Parti change de nom et devient Parti de la Nation Occitane. Aux élections régionales de mars 2010, le P.N.O. n'a pas réussi à remonter une liste de la mouvance occitane dans la région Languedoc-Roussillon. Il présente un de ses membres, Jean-Luc Granet, aux élections cantonales de mars 2011 dans le canton de Prayssas (Lot-et-Garonne).

### Quel est l'objectif du P.N.O. ?

A moyen terme le renforcement du pouvoir des régions occitanes de l'Etat français, leur regroupement et un statut d'autonomie interne. A plus long terme, l'indépendance de l'Occitanie réunifiée (elle est écartelée entre l'Espagne, la France et l'Italie) dans ses limites ethnolinguistiques et la création d'une République fédérale et démocratique, membre de l'Union européenne et de l'ONU. Le P.N.O. apporte un soutien critique au Gouvernement Provisoire Occitan présidé par Crisidou Daurore dont certains ministres sont membres du parti.

**Nouveau président.** Jacques Ressaire ayant renoncé à sa fonction pour raisons de santé (il décède en juin 2010), Philippe Bonnet est élu président en 2009 et lance un processus de rénovation profonde du parti mais, pour des raisons personnelles, il vient de démissionner. L'interim est assuré pour l'instant par Jean-Pierre Hilaire, vice-président.

Pour en savoir plus : <http://lo.lugarn-pno.over-blog.org>

## L'âme des peuples

par Robert Pagan

quels que soient les événements de l'histoire, quels que soient les régimes politiques instaurés, quelles que soient les chaînes avec lesquelles on a pu les attacher, les peuples sont encore debout aujourd'hui. comment se fait-il que les plus grands génocides de l'histoire n'aient pu détruire les cultures et les peuples ?

**P**renons, pour exemple, le plus grand de ces génocides, celui qui doit être présent dans la mémoire de chacun. Je veux parler du génocide organisé systématiquement contre un peuple pour le détruire... le génocide des "Indiens" d'Amérique du Nord et du Sud. Tous les moyens ont été employés par les colons arrivant sur le continent américain, que ce soient les Anglo-Américains ou les Espagnols, pour exterminer les peuples conquis par les armes, pour les affamer en leur prenant leurs terrains de chasse, pour les pervertir par l'alcool ou par le jeu, pour les contaminer par des maladies inconnues pour eux et, enfin pour détruire leurs âmes en leur inculquant une nouvelle culture ou une nouvelle religion. L'assimilation est l'arme suprême pour détruire l'âme d'un peuple en le privant de ses racines culturelles. Alors, comment se fait-il que ces peuples soient encore là aujourd'hui et peu à peu se réapproprient leur espace existentiel ? Comment se fait-il que l'on découvre l'existence de peuples dont on pensait qu'ils avaient disparu ? Certes, des civilisations ont pu disparaître dans le passé, cela est un fait. Mais, pour autant, ce n'est pas pour cela que les peuples à l'origine de ces civilisations ont disparus en même temps. Des empires peuvent disparaître, des civilisations peuvent disparaître, cela n'entraîne pas, pour autant la disparition des peuples qui les composaient. Bien au contraire, le XXI<sup>e</sup> siècle semble bien être le siècle de la libération des peuples, un peu partout dans le monde.

### L'empire romain s'écroule devant les Barbares

En Amérique du Sud, nous voyons resurgir les peuples dont les civilisations avaient été détruites par les Conquistadors, reprendre, ici et là, le pouvoir qui leur avait été confisqué. En Amérique du Nord, les Chicanos et les Amérindiens

s'emparent de pans entiers de l'économie et des centres de décisions jusqu'à imposer l'espagnol comme langue officielle dans plusieurs états. Les Celtes qui avaient vu leur expansion atteindre pratiquement la totalité de l'Europe occidentale jusqu'à disparaître, en tant que civilisation continentale, voient ses peuples retrouver peu à peu leur autonomie (Irlandais, Bretons, Ecossais, Gallois...). L'Empire Romain s'écroula devant les Barbares venus du Nord de l'Europe (le terme de Barbare n'a pas, pour moi, le sens négatif qu'on lui donne aujourd'hui) et la culture latine se dilua progressivement jusqu'à renaître aujourd'hui au travers des langues et des peuples qui sont issus d'elle (Italien, Espagnol, Catalan, Provençal, Langues d'oc, Nissart). Les Incas renaissent de leurs cendres et ont retrouvé une partie du territoire de leurs ancêtres. Les peuples Scandinaves retissent entre eux des liens très forts. Les Kanaks abandonnent la culture étrangère qu'on leur avait imposée pour retrouver la leur avec leur mode de vie, leurs coutumes, leurs structures sociales. Et il en va ainsi de par le monde.

### L'esprit des ancêtres

En fait, il y a un lien évident entre tous ces peuples et leur histoire qui leur a permis de perpétuer une culture et une structure mentale jusqu'à nos jours : il s'agit de la mémoire collective des peuples, mémoire inscrite au plus profond de chacun d'entre eux, cette mémoire que l'Histoire ne peut gommer. C'est le recours à leur plus lointain passé qui a permis la persistance du *continuum* culturel et social. C'est en plongeant au cœur de leurs mythes fondateurs et de leurs légendes spécifiques que ces peuples ont vu leur indestructibilité devenir une réalité. Nous entrons dans le domaine de l'ésotérique quand nous abordons ce sujet. Mais il s'agit bien pourtant de l'esprit des ancêtres, esprit qui se réincarne dans la nature pour les uns, ces esprits avec lesquels le Chamane est en relation permanente pour le bien de la tribu, de la communauté, du clan. Pour d'autres peuples, il s'agit de retrouver l'esprit des forêts et du petit peuple qui l'habite. Parfois ce sont les pierres qui ont une mémoire et qui parlent. Du Serpent à plume au grand Hellequin, de

la fée Mélusine à l'enchanteur Merlin, tous les peuples enracinés ont leurs référents culturels qui plongent dans la mythologie païenne des temps les plus anciens. Ce qui est remarquable entre toutes ces cultures c'est leur source commune qui n'est autre que l'astre solaire. D'un continent à l'autre, les constructions monumentales édifiées par ces civilisations en font foi (Stonehenge, Chichenitza, Machu Picchu, ...) comme les fêtes rituelles traditionnelles basées sur le cycle solaire (Solstice d'hiver, Equinoxe de printemps, Solstice d'été, Equinoxe d'automne) : nous avons d'ailleurs conservé ces référents dans nos fêtes actuelles bien qu'elles eussent été christianisées (en fait, une des religions monothéiste, le christianisme, issu du Moyen-Orient comme les deux autres religions du Livre, a voulu se répandre en Europe et a du, de ce fait, intégrer toutes les composantes de la culture millénaire européenne préexistante pour aboutir au Catholicisme qui, lui, est, en fait, un syncrétisme entre Christianisme et Paganisme, rompant ainsi d'avec le christianisme originel). Il est tout à fait remarquable de voir intégrer le culte Mariel avec la figure essentielle de la Vierge Marie, qui n'est, en fait, que la transposition de la Déesse Mère, celle qui fut à l'origine *Gé* (ou Gaïa).

### La renaissance des peuples d'Europe

Nous faisons une erreur fondamentale, de nos jours, en nommant "traditionalistes" les tenants du Catholicisme préconciliaire (ceux qui veulent la messe en latin et tous les rituels attachés à l'Eglise depuis bien avant le Moyen-Âge), car, c'est bien le Concile Vatican II qui avec sa réforme s'est engagé vers un retour au christianisme primitif (vers la tradition), le christianisme des premiers temps, essentiellement d'essence juive, celui des intégristes de la nouvelle église d'alors qui n'étaient pas encore intégrés à l'Empire Romain et combattaient celui-ci. On peut, en effet, dire qu'en faisant du christianisme une religion d'Etat, Rome a subverti celui-ci en le transformant en Catholicisme, religion devenue européenne (dont le centre s'est d'ailleurs déplacé de Jérusalem vers Rome). Ceci dit, à travers toute l'Europe, l'âme des peuples, sous un vernis superficiel chrétien, restait profondément d'essence païenne. Noël : Solstice d'hiver, Saint Jean : Solstice d'été, Toussaint : Samain, etc. Le Sapin de Noël : l'Arbre de vie



Stonehenge.



**WAR RAOK !**  
LA VOIX DE LA NATION BRETONNE  
**ANCIENS NUMEROS**

Du n°9 au n°17 : 4 €, du n°18 au n°31 : 5 €  
BP 80337 - 35203 Rennes Cedex 2

**WAR RAOK**

la voix de la nation bretonne - anavez brezhoneg



Chamane d'Amazonie.

Anavez brezhoneg





Plaque votive représentant le Soleil, la Lune et Jupiter Dolichenus, consacré au Soleil Invinctu (Sol invictus) et au Génie de la garde à cheval impériale batave (equites singulares) pour la santé des empereurs.

(Yggdrasil) qui a son pendant au mois de Mai, avec l'Arbre de mai. Tous les symboles solaires que l'on retrouve lors de toutes les fêtes christianisées : avez-vous remarqué l'aurole de l'enfant Jésus, l'enfant-roi, le soleil renaissant au solstice d'hiver (naissance d'un nouvel enfant = naissance d'un nouveau soleil). A la fête de Rois, les galettes et les couronnes (dans les régions méditerranéennes) ont la forme du disque solaire. De la même façon, les crêpes de la Chandeleur symbolisent ce disque solaire. Nous retrouvons ce symbole solaire dans le Triskell breton et dans la Croix Basque. Que dire des runes que nous retrouvons ici et là : la rune de vie sur l'étoile des prêtres, la rune d'éternité que l'on retrouve sur toutes les ambulances (et aussi sur la *Capelina*, le chapeau traditionnel de la tenue des Niçoises). Nous retrouvons, dans deux "régions" enracinées de l'Hexagone (et occupées par l'État français), (Duché de Bretagne et Comté de Nice) des signes forts de cette persistance païenne dans leurs cultures : le mythe arthurien, en Bretagne, est aussi le mythe de l'éternel retour, rythmé par le cycle des saisons (le remarquable film de John Boorman, *Excalibur* fait ressortir cela à merveille), la présence permanente de l'esprit du Mont Bego dans le pays Niçois (le Mont sacré du Haut Pays avec l'esprit du Dieu Taureau et de la Terre Mère), dans cette région qui a vu les plus ancien-

nes implantations humaines en Europe. Ainsi, en puisant dans leur plus lointain passé, les Peuples qui furent conquis, exterminés, occupés, assimilés, niés dans leur essence même, ont pu garder au fond d'eux-mêmes ce qui est leur âme profonde et qui vient de la nuit des temps, ce que l'occupant, l'envahisseur, le "colonisateur" ne pouvait leur arracher et qui maintenait cette petite flamme précieuse qui ne s'est jamais éteinte et qui aujourd'hui permettra de rallumer le grand feu de joie de la renaissance des peuples d'Europe et d'ailleurs.

**Kroaz du**  
**Fier de son drapeau, fier de son pays**  
 (140x100)  
**Le drapeau que vous devez posséder impérativement.**  
 Prix : 25 € port compris  
 Commande et règlement à l'ordre d'ADSAVI  
 29 rue de Gouedic  
 22000 SAINT-BRIEUC

## Réforme des collectivités : République française contre démocratie bretonne

on ne peut pas franchement dire que l'adoption de la loi sur les collectivités territoriales par la République française le 16 décembre 2010 fut une révolution, au départ, il s'agissait de supprimer les départements, et de renforcer les régions pour les mettre à l'échelle européenne.

Commissaire Balladur : l'archaïsme de l'administration coloniale française.



Goulven Tanguy

Après plus de deux ans de pseudo-débats, au sortir de cette réforme, il s'est produit l'inverse : ce sont les régions, qui vont se départementaliser. Au fil des auditions de différentes composantes politiques de la République française par la Commission Balladur, il fut évident que toutes les composantes en question étaient les unes autant que les autres attachées à l'immobilisme républicain. Personne ne songea à pointer du doigt l'archaïsme de l'administration française, personne ne manifesta le désir de tirer profit des expériences réussies de dévolution dans de nombreuses démocraties européennes, ni même des initiatives maigriciennes et du droit à l'expérimentation avancés en 2003-2004 par le gouvernement Raffarin, qui avaient permis de faciliter la mutualisation des services communaux et intercommunaux. Cause de cet immobilisme séculaire, le cadre que nous impose la République sera pourtant amené à se désagréger un jour, et ce jour nous devons créer un

cadre adapté à la Bretagne. Mais pour préparer le futur il faut connaître le présent. Et le présent, c'est la disparition de la localité des collectivités territoriales, le renforcement du caractère antidémocratique de la République française et l'impossibilité pour le Peuple Breton de préparer son avenir.

### La Bretagne super-département

Au début de la présidence de Sarkozy, la Commission Attali, début 2008, proposa la suppression des départements en dix ans (décision n°260), au profit de régions plus fortes (décision n° 258) et d'un renforcement de l'intercommunalité, en précisant que le Sénat français devrait être à terme composé à 50 % de représentants issus de l'échelon régional. Supprimer les départements ? Excellente idée, pour commencer le démantèlement pour uniformiser les circonscriptions administratives du royaume de France, et ainsi répandre l'influence des élites bourgeoises sur les campagnes bretonnes confisquées aux nobles, les départements tentèrent pendant un

temps de gérer les meubles de la grande maison Bretagne ouverte à tous les vents et à tous les charognards de la Révolution. A l'époque, il était urgent, à l'image de la *Commission de liquidation des anciennes affaires de Bretagne* créée en 1790, de se mettre au pas de la nouvelle forme administrative du royaume. Mais ces élites bourgeoises furent très rapidement bridées et il ne fallut pas plus d'une décennie pour qu'un dictateur français leur greffât l'administration préfectorale, et remplaçât les districts par des arrondissements, avec les conséquences que l'on sait sur l'identité de notre Nation. En dix ans Paris avait maté tous "ses" départements, souvent dans la douleur. Témoin de cette époque, non loin de la tombe de Roparz Hemon au cimetière Saint-Martin de Brest, le monument érigé à la mémoire des vingt-six administrateurs du Finistère, que fit guillotiner en 1794 l'abbé Donzé-Verteuil, grand inquisiteur de la République tricolore. Avec de telles performances dans la jacobinisation du pays, il eût été étonnant que la France concevise de se séparer d'un tel outil. Et en effet la fin du département ne sera pas pour aujourd'hui. Au contraire, la droite républicaine va s'en inspirer pour transfor-



Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional de la "Bretagne croupion"

mer les régions en super-départements, loin de l'Europe aux Cent Drapeaux espérée par les peuples européens. Les compétences dévolues au département sont des compétences de proximité. Il est indispensable pour l'Etat français que, dans l'esprit des colonisés, le conseiller territorial continue d'exercer les prérogatives du conseiller général au détriment de celles dévolues au conseiller régional. Il fallait par conséquent décentraliser les régions. A compter de 2014, les conseillers généraux et régionaux seront remplacés par les conseillers territoriaux qui siègeront dans les deux assemblées, Conseil régional et Conseil général. Pour désigner ces conseillers territoriaux, il n'y aura plus de scrutin de liste. Et la Bretagne sera plus difficile à conquérir pour les autonomistes, dans la mesure où le débat électoral sera reporté sur des problématiques locales. De là il est aisé de comprendre que le Conseil régional d'après 2014 aura définitivement renoncé à fabriquer la fibre identitaire pourtant indispensable à la survivance de la Bretagne. Même si le sentiment "régional" est plus fort en Bretagne que chez ses voisins français, tout semble montrer la continuité de la nullité de l'affirmation de l'identité bretonne. On étra des huiles locales à la mode des Hauts-de-Seine, en faisant fleurir le clientélisme local sur le fumier républicain. Pourquoi avoir choisi le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours? Il importait aux deux principales factions républicaines, qu'on ne touche à aucun prix au mode de scrutin entre conseillers généraux et territoriaux, afin que chacun continue à chasser sur son fief en s'assurant les alliances des uns et les reports de voix des autres.

Pour ces chantres de la liberté, il fallait tuer le scrutin proportionnel, le seul qui soit vraiment démocratique, pour le remplacer par un système où le majoritaire maintient le minoritaire sous son joug. Comment alors parler de liberté locale quand l'inféodation est la base de l'expression démocratique? Un système électif qui l'érige en vertu est tout sauf une démocratie. Et de l'inféodation il en faudra encore davantage, car dotant le seul nécessaire pour pouvoir passer au second tour sera de 12,5 % des inscrits (et non pas des suffrages exprimés!) contre 10% pour les conseillers généraux. On sentait venir la chose, depuis que le gouvernement Raffarin avait mis en place le scrutin de liste à prime majoritaire à deux tours.<sup>19</sup> En faisant taire une partie de l'électorat au nom d'un principe de bipolarisation factice de la pensée politique, le pouvoir français assassine la liberté. Ce qui devrait inciter les colonisés que nous sommes à réfléchir à ce qu'est la liberté au sens franco-républicain du terme. La démocratie n'est et ne sera jamais la République. La République c'est la mise sous tutelle du peuple par un réseau où le local obéit sans mot dire au pouvoir central. C'est le travestissement de la réalité au nom d'un pouvoir collectif imaginaire. Comme toute religion, c'est la négation de la notion d'indépendance de la pensée. Car en France la pensée ne doit exister que pour nourrir l'ogre républicain. Pour maintenir un cadre au-delà duquel il est impossible à l'espoir collectif de se projeter. La République française ne conçoit les collectivités que comme des lieux de culte. C'est pourquoi chaque parcelle de pensée est systématiquement localisée (à la mairie), formatée dans le "creuset républicain" (à

l'école puis par les media), évaluée (insertion sociale, élections), récompensée (allocations, équipements de loisirs). Les régions seront des assemblées totalement vidées de leur représentativité régionale, puisque ce sont les représentants des cantons qui y siègeront. Les mêmes que l'on trouvera dans les départements. Car les conseillers généraux ont l'ancienneté du titre et du territoire, étant bénéficiaires de leur connaissance d'un terrain qu'ils ont battu en campagne. Ils sauront se recycler facilement, en faisant passer le bon plaisir de leurs copains ou de leurs administrés locaux avant l'intérêt général de la Bretagne. Un sondage a été réalisé en France, dans la semaine du 10 au 14 février 2011, à propos des prochaines élections cantonales. D'abord, d'une manière générale, les élections cantonales intéressent peu les gens. 66 % des habitants de l'Hexagone ne connaissent même pas le nom du président de leur Conseil général! Bien qu'il s'agisse d'être une assemblée départementale, 72% des personnes interrogées se prononcèrent en fonction d'enjeux spécifiques à leur canton. Il y a donc fort à parier que dans trois ans le choix des conseillers territoriaux se fera de la même manière, sur de simples enjeux cantonaux, les candidats se gardant d'évoquer des problématiques régionales de peu d'intérêt pour les électeurs conditionnés. Tel candidat fera campagne contre un projet de carrière ici, l'autre contre une extension de porcherie par-là... le tout sans cohésion ni proposition d'ensemble pour la Bretagne.

Dans trois ans, nous aurons 243 conseillers territoriaux sur la Bretagne (190 pour la région "Bretagne-croupion" et 53 pour les territoires annexés de Loire-Atlantique) au lieu de 118 (83 + 35) conseillers régionaux actuellement. Ce qui fera en moyenne un conseiller territorial pour 17 000 habitants de "Bretagne croupion", et un conseiller territorial pour 24 000 habitants dans le pays Nantais. Ces chiffres nous montrent que ces élus ne pourront être que des professionnels, et qu'il n'y a rien de plus anti-démocratique que d'imposer le mode de scrutin uninominal par canton dans une assemblée sensée représenter le peuple breton en son entier. Celui-ci n'est pas une somme d'individus. Il a besoin de voix pour défendre ses intérêts en péril. La France lui refuse tout particularisme et toute existence légale et nie son droit à disposer d'une d'assemblée pour s'exprimer.

(Lire suite page 23).

# hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur



## Charlez ar Gall (1921-2010)

D'an 3 a viz kerzu 2010 he deus kollet breizh unan eus e vibien wellañ, charlez ar Gall, brudetañ "paotr ar brezhoneg" zo bet biskoazh.

Bro espar e c'hanidigezh

Ganet e oa d'ar bemp a vis meurzh 1921 e Maezou-Gwenn, un ti-feurm en Ospital-Kamfroud, nepell eus an hent a gas eus ar vourc'h da d-Tibidi. Pa oa paotr bihan e oa moarvat degouezhet gantañ, meur a wech, mont da vesa ar saout pe da c'hoari e Menez-Vengleuz ha sur-mat e veze bamet ar c'hrennard gant ar gwel kaer a gaver eno war lost lenn-vor Brest gant evez Tibidi just dindan, e-lec'h ma oa deuet sant Gwenoale da chom e-pad ur pennad e deroù e abostolerezh, ha pelloc'h en dremmwel, en tu all d'an dour, neved

Eastig Pont-Eon

Landevenneg, lec'hioù karget a istor hag a speredelezh hag o deus skoet nebaon spered ar bugel bev a oa anezhañ. Er get ne veze klevet ger galleg ebet ha brezhoneg mat a veze komzet, ur brezhoneg etre, "ednac'h" eget brezhoneg traoñ Kerne ha "skarivoec'h" eget hini bro-Leon peogwir e ouezer mat penaos "etre ar Faou ha Landerne n'emeur nag e Leon nag e Kerne". N'en dije ket gelllet bezañ ganet en ul lec'h reishoc'h an hini a zeufe da vezañ "mouezh Breizh", blouevzeziou diwezhatoc'h.

E yaouankiz

Er skol d'ar c'houlz-se ne oa ket a gal, da zeskiñ lenn ha skrivañ brezhoneg evel-just peogwir e oa difennet hen komz zoken pa veze ar vugale o c'hoari er porzh. Amzer milliget ar Simbol e oa, Galleg mat, da nebeutañ a veze desket d'ar re

yaouank rak ne oa ket bet mac'homet (e'hoari ebet war ar gerioù amañ) micher ar skolaerien evel ma'z eo bremañ! Charlez, hag a oa ur paotr fur ha lenn, a dapas an notenn wellañ er vro e galleg pa dremenas e santifikad. Ar santifikad-se a oa ar pal uhelañ evit an darn vrasañ eus ar vugale. An hini en doa gounezet anezhañ a ouie lenn, skrivañ ha kontañ ervat, ar pezh n'eo ket gwir ken evit lod eus ar re a dremen ar vachelouriezh hiziv. Gallet en dije Charlez paouez aze ha mont da labourat evel ar re yaouank all a oad gantañ. Met peogwir e oa bet remerket pegen lenn e oa e spered, e voe bouñtet da gendrec'hel gant e studiol. E 1937 e krogas da breniñ ar vicher a skolaer e skol vistri Kemper. Eno e chomas betek 1940 pa voe disklaeriet barrek war ar vicher.

Ar chadenn vuzhodus

Pa oa skolaer yaouank e reas anaoudegezh gant gant Changi Gwllhamed, merc'h ur skolaer hag un ofiser war vor, ur fulenn a Gernevadez anezhi, hag a zeu da vezañ, e 1942, Changi Ar Gall, e wreg karek hag e genlabourezec'heal evit hogozk 70 vloaz! Div verc'h o devo ha, da heul, bugale-vihan ha bugale-guñ, lod anezho brezhonegerien ampart. An curvad en devo bet Charlez eta da velout n'eo ket bet

Torret ar walenn aour, gwalc'h ar yezh, Ar walenn aour a unane

Kalonioù nevez ar vugale  
Ouzh kalonioù ar re gozh  
da-lavarañ Yann Sohier en e varzhoneg  
varzhuz E-tal ar Grouz.

Ar stourmer,  
mab speredel Yann Sohier

Goude an eil brezel-bed e krede da galz e oa echu gant an Emsav brezhonek, met an holl a oar pegen kalet eo pennoù ar Vretoned. Setu ma adavas an Emsav a bep tu a-drugarez da dud a galon, rak ret e oa bezañ kalonek er mare-se evit sevel e vouezh a-du gant ar brezhoneg. Charlez, asambles gant mignoned evel Armañs Keravel hag Andrev ar Merser, a adlakas en e sav ar gevredigezh Ar Falz a oa bet krouet gant Yann Sohier s-raok ar brezel. Eno e veze bodet skolaerien ha kelennerien ar skolioù lik o doa c'hoant

## WAR RAOK

LA VOIR de la nation bretonne — mouezh breizh

## WAR RAOK

LA VOIR de la nation bretonne — mouezh breizh

# hent an dazont

ar bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

# hent an dazont

ar bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

## Barzhonegoù

### Mea culpa

Na droch oc'h c'hwil, tudoù  
o teurel mein gant o skritelloù  
ar gwir o deus d'ho harz da dremen  
e gêr emaint-hi aze  
penet o deus  
poenet o deus  
adsavet a deus dismontraoù kouezhet  
Tregont vloaz 'oa, en o foull  
dre zigastet hoc' broz  
A ya e lez da bennañ ur zamprig  
kont mail lur ar metrad kareez  
goude gwezhet goude o milinoù  
pe o meroù d'an estren  
evit un tamm gwerzh-butun  
droch oc'h, tudoù  
o skeñt mein gant o skritelloù  
skoit kentoc'h war ho peultrin.

Anjela Duval (gwengolo 1967).

### Mousc'hoarzh ar bleunv

stered our ha tommehoioù  
'ra ho ran e sal ar c'hleuzioù  
c'hwil 'zo begoat em c'heñver !  
stered our ha tommehoioù  
mousc'hoarzhin diu zo ho tezer  
nah 'm eus nac'het ar buldozer  
stered our ha tommehoioù  
'ra ho ran e sal ar c'hleuzioù.

Anjela Duval (meurzh 1969).



## WAR RAOK

LA VOIR de la nation bretonne — mouezh breizh



Adalek 1964 e teu da vezañ kentañ speker a brezhoneg evit skinnel.

da savetaat ar brezhoneg ha da stourm evit ma vefe degemeret en deskadurezh. Kenlabourat a reas Charlez gant ar gelouenn anvet Ar Falz ivez hag a glask ledañ mennozh ar brezhoneg e metoù ar skolaerien, gant Skol Vreiz ur gelouenn bedagogel a-feson hag a sikour ar re o doa c'hoant da gelenn brezhoneg hag ouzhpenn-se e skrivas meur a bennad e Brud, kelaouenn ar gevredigezh Emgleo Breiz. E-pad pell e reas ivez war-dro ar stajoù aozet e-kerz ar hañv gant Ar Falz ivez sikour an dud da wellaat o brezhoneg. Ul levr bihan met pouezus-kentañ en devoa skrivet e galleg, Breiz Hor Bro (bet adembannet e 2005 dindan an tit *Toutes les Cultures de Bretagne*) evit deskiñ da dud ar c'helc'hioù keltiek ar pep pouezusañ diwar-benn istor, douaroniezh, armerzh, stuz, yezh ha lennegezh Breizh, ur seurt vademecum eus hor sevenadur.

Ur brezhoneg dispar a skrivo, poblek ha pinvidik war un dro. Un drugar eo lenn ar pennadoù den bet skrivet e Brud, e-lec'h ma splann e deneridigezh, e garantez evit mab-den. Da geñver e obidoù e lennas Mari Kermarreg un tamm eus e zanevell verr E-skud ar Bimvidigezh ha meur a hini a teuas daerou d'o daoulagad pa glevant seurt komzoù fromus displeget en brezhoneg ken yac'h. Mab da Yann Sohier e oa Charlez ivez dre ma oa digor-mat e spered. Erru mat e oa Yann Sohier gant an holl, mignon da v-Marcel Cachin koulz ha da Yann-Vari Perrot. Heñvel e oa gant Charlez hag en dije gallet lavarout en ur zvezeañ Terentius, ur skrivagner eus an Henamzer : "Brittonum, britannici nihil a me alienum puto. (Ur Breizhad on ha n'eus netra a vreiz-

hek a lakan da estren.)" Pe e vijent ruz pe e vijent gwenn, e oa degemeret mat an holl gantañ. Ral eo gwelet un den ken hegarat hag e oa Charlez Ar Gall e-keñver e nesañ. Mar karje an holl emsave-riñ bezañ bet eveltañ e-lec'h dere'hel d'en em zrailhañ hep ehan evel ma ra lod, e vije aet an traoù kalz buanoc'h war a-raok !

### Mouezh Breizh

Adalek 1959, e kemas Charlez Ar Gall karg an abadennoù brezhoneg skignet war gwagnenn Radio-Kimerc'h hag a oa bet e vignon bras Pêr-Jakez Hellas en o c'hiriegezh betek neuze. Er penn kentañ ne oa kalz a aezamant el labour rak ne oa studio ebet d'ar c'houlz-se e Brest ha dre-se e veze ret da Charlez enrollañ e abadennoù er gêr! Berzh a reas avat hag a-benn nebeut e teuas da vezañ an den brudetañ e Breizh-Izel. Bez e oa bet skignet brezhoneg er radio a-raok-se, e-pad ar brezel, en abadennoù kaset da benn gant Roparz Hemon, abadennoù dreist met ne c'halle ket an darn vrasañ eus ar vrezhonegerien o c'hlevout siwazh proe- wir e vezent skignet eus Roazon ha diaes-neurbet e oa o zapout e Breizh-Izel. Bremañ avat, gant Radio-Kimerc'h, ne oa kuden ebet ken. Bep sul goude merenn e c'halle ar Vretoned klevout o yezh er post bihan, e-pad un eurvezh bennak hepken marteze, met an eurvezh-se he deus degaset e-leiz a euvad da degad, ma n'eo kantadoù a vilieroù a dud. Pep hini a c'helle kemer dud en abadennoù Charlez Ar Gall, rak goude a ouie

kinieg a bep seurt traoù, kanaouennoù hengouenn, kanaouennoù nevez, sonerezh hengouenn, sonerezh arnevez, barzhoniezh, lennegezh liesseurt, pennadoù-kaoz gant tud disheñvel o interestoù pe o mennoziou, reoù ruz, reoù gwenn, reoù rak ruz na gwenn, rannvroelourion, broadelourion ha me' oar...

Ma reas Charlez ur berzh ken bras ez eo ivez a-drugarez d'e wreg Chanig, un arzhouez kizidik hag a c'halle aliañ anezhañ rak ur mailh e oa war a bep seurt arzh ha dreist-holl war ar varzhoniezh hag ar sonerezh. Se zo kaoz e c'helle bezañ o abadennoù poblek hag a live uhel war un dro. Jef Philippe a zegas da soñj dimp penaos e oa Radio-Kimerc'h en doa skignet evit ar wech kentañ tonioù bombard hag ograou sonet gant Jean-Claude Jegat ha Louis Yhuel. "An dud", emezañ, "a chomas baret gant kaerder ar muzik-se, ken e voe ret adoulañ pladennoù nevez. Ha setu an daou arzoù deuet da vezañ bruder-bras !" Er bloavezhioù 60 ha 70 eta, nep a veze o treuziñ ur voure'h e Breizh-Izel war e dreid, e-kerz ur sul-vezh-hañv, pa veze brav an amzer ha digor an holl brenestroù en tier, a c'halle klevout mouezh Charlez Ar Gall eus ur penn d'egile d'ar voure'h-se. N'eus ket kalz a dud o deus sevenet kement a audimat hag-eh ken ingal. Gant-se e c'heller kompren al levezon vras en deus bet er vro evit kas ar stourm brezhoneg war a-raok. Meur a hini, sur a-walc'h, e-touez ar Vretoned yaouank ha ne ouient ket brezhoneg o deus bet c'hoant da zeskñ ar yezh goude bezañ bet klevet an traoù ken kaer-se. E 1964 e voe Charlez an hini kentañ o komz brezhoneg er post bras. Da gentañ e oa treut-mat ar peuriñ : ur vunutenn hanter bep gwener da noz! Met tamm-ha-tamm ez eas war wellaat hag e 1971 e voe krouet an abadennoù suliek Breizh o Veva hag a reas berzh bras ivez.

### Ar paotr kalonek

Ma oa Charlez un den digor, habask hag hegarat, ne oa ket marv al laou war e galon evit keloù-se. Gouzout a ouie skeñt pa veze ezhomm. E 1962 e oa bet bec'h e Montroulez pa oa bet ac'hubet an ispretegi gant labourerren-dour filoret. Diwar-se e voe savet ur ganaouenn anvet Emgann Montroulez hag a rae goap ouz ar gouarnamant gall. Skignet e voe war Radio-Kimerc'h ha e hoarzhadeg e-leiz er vro evel-just. Ket e Paris avat ha prestik goude e tapas Charlez un taol penn-bañ : e-pad ur pennad e voe bezet outañ komz er radio.

## ofis ar brezoneg Plakennou- straed divyezhek e Gwengamp

Bez' ez eus eus Gwengamp unan eus ar c'hanoù kentañ ma'z eus bet laketañ panelloù divyezhek e Breizh ha kendelecher a ra da vezañ er penn a-raok evit lakaat ar brezhoneg war wel. Goude bezañ staliet panelloù mont tre ha mont e-maez, panelloù heriñañ, ha panelloù ouz ar savadurioù he deus divizek k'ar Gwengamp mont pelloc'h da ziskouez ar yezh er vuhez foran o lakaat plakennou-straed divyezhek e pep lec'h. Sintet e oa bet e 2008 live 2 ar garta Ya d'ar brezhoneg, gant ar vaez hag eilprezidantez an departamant Annie Le Houerou ha Lena Louarn, prezidantez an Ofis dirak Mona Bras, emez-arez karget eus identelezh Breizh ha kuzulier-ramvro. Staliet plakennou-straed divyezhek a oa unan eus an oberoù pennañ bet dibabet gant ar c'huzul-kêr. Divizek e oa bet kas al labour da benn e 3 lodenn, war 3 bloaz : kreiz-kêr rik da gentañ, reter an Trez, korrig an Trez evit euzhañ. Dre gennabour stank servijoù k'ar Gwengamp ha servij Glad Yezhel an Ofis Publik ez eus bet gallet kas an ober-mañ da benn. Diwar vremañ eta e cheller lenn plakennou-straed divyezhek e kreiz-kêr Gwengamp.

Diouzh lec'h-henn Ofis ar Brezhoneg.



## WAR RAOK

LA VOIR de la nation bretonne — mouezh breizh

# hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

# D O S S I E R



## Rouaned ar Gaou

An Deurengenn

deoc'h da lenn nemet ar gwashañ tout : "Bezañ zo bet kristenien ha zoken beleien hag o deus labourerit a-du gant an nazied. Ar beleg brudet Perrot zokenoc'h, e Breizh, en devoa lakat war-sav, en-dro dezhañ, ur gvir v-Bezen ha din da c'houzout, e miz Here 1940, en devoa skrivet pennadoù enepsemitek-kenañ ena e gelaouenn."

Ha lennet ho peus mat ?  
An Antrou Perrot  
krouer ar Bezen !

Setu perak e teuas un niver mat a emsaverien da selaeou anezhañ en noz-se, en o zouez elisekretour Unvaniezh Koad-Kev, hag a savas e vouezh da c'houlenn justis evit an Aotrou Perrot. Ar paour-kaezh den a voe tapet berr evel-just ha ret e voe dezhañ anavez e oa bet graet ur fazi istoriek bras gant e genlabourerrez pemp bloaz'zo. Pa voe goulnennet digantañ perak ne oa ket bet dianzavet ar fazi-se e respontas o devoa skrivet ur respont da Unvaniezh Koad-Kev d'ar mare-se met o doa kavet gwelloc'h chom hep kas anezhañ. Pebezh hardison, pebezh houtzpah (e falluneg mad) ! Klevet e oa bet ar gazeg gevrier gann-hont gant milheroù ha milieroù a arvesterien hag a gred abaoe e oa Yann-vari Perrot mevel Hitler, gant ar ver ! N'eus nemet un degadoù bennak a dud avat, siwazh, hag o deus bet klevet ar wirionez, e Carré Magique Lannuon e miz genver diwezhañ. Evit ar pennadoù enepsemitek skrivet e *Fetiz ha Breiz*, da gentañ n'int ket enepsemitek (un tammig enepyuzev marteze, ar pezh a zo un afer all), ha da c'houde n'int nemet braventeziou keñveriet gant ar pezh a zo bet skrivet gant Voltaire, Karl Marx, Victor Hugo, Jean-Jaurès ha nousep all. Neu-ze, peoc'h ! Pegeit, o ma Doue, e vo ret dimp difenn ar wirionez a-enep d'ar bed ? Breizh atav ha brenn gant an hini emañ gantañ !

Douost pegouez e vo embarnet Levr Du ar Skarzhadeg e Breizh?



pemp bloaz'zo, war niverenn 17 **WAR-RAOK**, p. 3a, en ur pennad titlet *Ar re-mañ zo holl kouezhet eus an neñv*, em boa bet tro da venegiñ un dra euzhus hag a oa bet skignet war France 3, ha c'hoant am eus da zistreiñ war ar c'hraf-se hiziv.

D'ar 17 a viz c'hwevrer 2005 e oa bet ur c'hendiviz er skinwel da geñver ur gen-dael a oa bet aozet diwar-benn an enepsemitegezh e kornoueg ar Frañs e-pad an eil brezel-bed. Peogwir emañ Breizh er Frañs abaoe 1532, e oa bet komzet eus emzalc'h an Emsav d'ar c'houle-se. Evit ren an traoù e oa bet dibabet un azen (divskouarn ha tout) anvet Francis Letellier hag a zo bremañ oc'h ober e babor e Pariz. Hennezh eta a lakae ar gaoz da vont en-dro hag e-touez an arbennigourien a oa eno o vragal e oa ur gellenerezh istor eus Dinam anvet Annie Lambert. Kozh-kaozioù a bep seurt he devoa bet dibonet met amañ ne roin

## WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

(Suite de la page 18).

### Le commandement du Groß Paris

Le dogme républicain méprise tellement ses régions qu'il faut qu'elles soient maintenues en infériorité par rapport à Paris. Ce débat est ancien. Déjà en 1789, certains députés voulaient créer à la place des départements des provinces fortes pour être des "contrepoids efficaces aux excès du despotisme ministériel le plus absolu". Aujourd'hui, la France départementalise les régions et crie "Le Grand Paris". Sarkozy n'a d'ailleurs pas attendu que soit votée la réforme des collectivités territoriales pour mettre en œuvre le projet pour son *Groß-Paris*. En effet, il avait manifesté son désir de "faire passer l'émergence d'un projet collectif avant la réforme institutionnelle et administrative" et fait voter dès le 3 juin 2010 (soit six mois avant la réforme des collectivités !) sa loi relative au Grand Paris. En déclarant d'intérêt national le projet relatif à la région Ile-de-France. On ne peut que regretter que la Bretagne n'ait pas connu de présidents de région au caractère aussi volontaire que le chef d'État français, pour qui la suprématie de l'intérêt national doit être placée au-dessus des injustices territoriales qu'il engendre. A titre d'exemple, c'est au nom de ce principe d'intérêt national que la loi de réforme des collectivités territoriales a exclu les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis des principales mesures relatives à l'achèvement de l'intercommunalité rendues obligatoires pour les autres territoires hexagonaux. D'une manière tout à fait officielle, le pouvoir français s'arroge des privilèges au nom de "l'intérêt national" quand il s'agit de développer l'emprise stratégique de Paris. Il est vital pour la Bretagne de ne pas se laisser dépasser par les étatistes réflexes d'autosatisfaction républicaine. D'autant que cette autosatisfaction cache également des perspectives de juteux bénéfices pour les proches du gouvernement qui pourront investir dans le Grand Paris. Le "Grand Paris" c'est entre 30 et 35 milliards d'euros, prélevés sur les finances de l'État français ou des infrastructures de transport en commun ferroviaire, de projets immobiliers qui vont rapprocher le nord et l'est parisiens de la Bretagne. Ainsi il sera dans un futur proche plus facile de rallier l'ouest

parisien — voire la Haute Bretagne — pour ceux qui zonent au Blanc-Mesnil. Nous deviendrons le refuge de tous les bobos fuyant l'immigration massive. Continuité de l'histoire où depuis des siècles en hexagone, le sommet de l'édifice asphyxie et pourrit le reste.

### Une réforme contre les services publics

Pour beaucoup de Bretons, la France se caractérise par des services publics de qualité. Il s'avère que ces services publics existaient avant les grandes nationalisations de l'après-guerre. Dans beaucoup de communes bretonnes, la mairie, l'école, le bureau de poste, furent financés à l'origine par des notables, avant la Première Guerre mondiale. Puis l'État français étendit ses tentacules fiscales, son pouvoir sur les âmes, et transforma l'identité locale en une identité nationale factice. Depuis une trentaine d'années la qualité du service public n'a pu évoluer que grâce aux collectivités locales, et aux moyens financiers des Bretons eux-mêmes. La France, elle, est en train de passer la main. A un tel point qu'elle pourrait disparaître que beaucoup de Bretons ne s'en rendraient même pas compte dans leurs rapports quotidiens avec leur mairie. Pourtant, en dehors de ces contingences matérielles, la France conserve sa souveraineté, et continue d'affirmer sans légitimité des droits sur nos libertés locales. Existe-t-il encore des libertés locales dans la République française ? La réforme de décembre a définitivement fermé l'expression des dernières voix girondines de l'hexagone. Et personne, sauf peut-être quelques élus écologistes, n'a protesté contre la mort des libertés locales. Pourtant, toute liberté ne peut être que locale, l'État n'étant que contraire. Un état qui prétend être fort tout en garantissant les libertés locales ne peut être qu'un état qui piétine la liberté tout court. C'est le cas de la France, où le mot "Liberté" orne pourtant la façade de nombreuses mairies. Mot galvaudé, et saisi par l'appareil politique français, la liberté est aujourd'hui devenue davantage un synonyme d'aisance de vie qu'un synonyme d'indépendance. Nous n'avons plus guère le choix d'être chien enchaîné et soumis, ou loup en voie de disparition, tant les charges pèsent sur l'existence. C'est pareil pour les collectivités locales, encore davantage à la merci des formations politiques de Paris. Comment



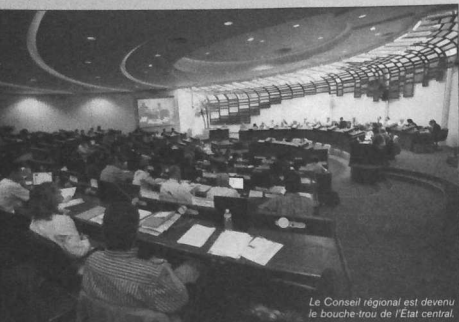
s'exprime aujourd'hui la force de blocage des élus locaux ? Ont-ils le choix de s'opposer à l'État français ? Ils ne sont plus tellement nombreux en Bretagne, les Jean-Marie Kerloc'h ! Nos élus ont multiplié ces dernières décennies les délibérations relatives au respect de notre identité bretonne, que ce soit pour la réinvention de la Bretagne, la langue bretonne... voire demander, comme à Guerlesquin en 2006, l'interdiction de séjour de la brigade motorisée française sur le territoire communal ! Le pouvoir jacobin s'en moque. Plus haut, d'autres élus renient la tradition fondueuse des parlementaires de l'Ancien Régime. Ce pouvoir de blocage, le Conseil régional pourrait par exemple l'exercer en refusant de financer comme les "dons gratuits" d'autrefois, l'inutile ligne à grande vitesse entre la Bretagne et Paris. Il n'y a eu aucune volonté dans ce sens, au contraire.

## WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

REFORME DES COLLECTIVITES

REFORME DES COLLECTIVITES



Le Conseil régional est devenu le bouche-trou de l'Etat central.

Aujourd'hui c'est pire encore : il est scandaleux, par exemple, que le Conseil régional ait préféré soutenir pour plus de 450 000 euros une inutile marque "BR=TAGN" alors que le dossier du "bzh" est au point mort faute de financement. "Si vous voulez qu'on fasse plus de TGV, on ne peut pas garder le bureau de poste pour tout le monde ouvert" disait Nicolas Sarkozy le 1<sup>er</sup> février 2011 à Bourges. Qu'attendent donc les élus socio-communistes du Conseil régional pour mettre en pratique leur volonté de défendre le service public, en refusant le TGV au profit des bureaux de poste de Bretagne ? Pourquoi ne profitent-ils pas de la libéralisation du marché postal et de l'émoi suscité par l'annonce de la disparition des services publics – sous leur forme française – pour en créer de nouveaux sous la forme bretonne ? Non, au contraire, ces élus préfèrent financer un "don gratuit" au souverain et profitent même de la LGV pour implanter des "pôles d'échanges multimodaux", aux abords de toutes les gares de Bretagne<sup>9</sup> quand il faudrait améliorer les relations Nord-Sud, pousser le tram-train de Châteaubriant vers Saint-Malo et installer des plateformes multimodales à proximité de nos ports, comme celle de Montoir-de-Bretagne !

**L'incompétence organisée des collectivités hexagonales**

Grâce à la Constitution de la V<sup>e</sup> République, les collectivités territoriales font aujourd'hui partie du socle du système – en renforçant le rôle républicain,

centralisateur, et planificateur, est primordial pour l'occupant français. Par conséquent, il est de la plus haute importance pour les tenants de la religion républicaine de maintenir la séparation entre pays charnel ou région historique, et territoire administratif. C'est aussi la raison pour laquelle il n'existe pas de droit au reniement, ni à l'autodétermination des collectivités locales, comme il n'existe, en dehors de votre domicile ou d'une association, aucun lieu où la parole bretonne puisse s'exprimer. Les collectivités n'ont qu'un droit à la libre administration dans le cadre républicain. Et ce droit à la libre administration a été fortement recadré par la loi de 2003 : "Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences". L'article L421-1 du code général des collectivités territoriales a été relogé dans ce sens par la réforme du 16 décembre : "Le Conseil régional règle par ses délibérations les affaires de la région dans les domaines de compétence que la loi lui attribue." D'après ce même article issu de la réforme, "le Conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région et l'aménagement de son territoire et pour assurer la préservation de son identité, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes. Il peut en outre, par délibération spécialement motivée, se saisir de tout objet d'intérêt régional pour lequel la loi n'a donné compétence à aucune autre personne

publique." Le Conseil régional est devenu de fait le bouche-trou de l'Etat central : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les régions auront définitivement perdu leur clause générale de compétence. C'est donc un pan de la libre administration des régions qui est confisqué par l'Etat français. Le préfet de région devra désormais vérifier pour tout acte pris par le Conseil régional, si cet acte a été pris dans l'exercice d'une compétence donnée par la loi. Sans s'étendre sur la singularité du droit administratif français, il est nécessaire de rappeler, par les quelques lignes qui suivent, que les actes administratifs des collectivités doivent être dans leur majorité transmis au représentant de l'Etat pour avoir une valeur exécutoire (article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, et article 72 de la Constitution de 1958 : "Dans les collectivités territoriales de la République, le représentant de l'Etat, représentant de chacun des membres du Gouvernement, a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois." Ce qui engendre une certaine perte de temps pour un résultat anecdotique (même si la transmission "papier" des actes cède du terrain à leur transmission numérique), mais pour une valeur symbolique (ou combien importante. Pourtant, la plupart des contentieux liés aux actes des collectivités territoriales n'ont aucun rapport avec le fait que ces actes aient ou non subi le contrôle de légalité préfectoral. C'est généralement de leur notification aux intéressés que naissent les recours ou les référés devant les tribunaux, le commun des mortels sachant aujourd'hui consulter un avocat en faisant marcher son contrat d'assurance "protection juridique". Au contraire, ce qui est une pratique courante c'est d'attaquer l'Etat pour mettre en cause ses carences administratives (les nombreux dossiers liés à l'environnement le montrent). Or si les Bretons possédaient leur propre administration, nul doute que l'Etat breton saurait déléguer les compétences réglementaires aux collectivités pour les mettre face à leurs responsabilités, plutôt que d'entretenir des administrations préfectorales dépassées. Il en est de même avec les finances des collectivités. Comme le préfet, le comptable public a le devoir de contrôler l'action des collectivités. Comme le préfet, il n'a pas à juger de l'opportunité de l'acte, mais de sa conformité à la loi. En pratique, les trésoreries de Bretagne sont débordées. Certaines ont été fermées, et beaucoup de personnes partant en retraite ne sont pas remplacées. Ce qui

engendre des retards de paiement catastrophiques (le délai de paiement d'une facture par l'administration est normalement de 30 jours, alors que dans les faits il dépasse souvent les 70 jours) pour les entreprises locales qui travaillent dans le cadre de marchés publics. Pourquoi ne pas fermer l'ensemble de ces trésoreries archaïques pour laisser les collectivités gérer leurs dépenses en toute indépendance ? Que représentent la vingtaine de procédures engagées pour gestion de fait chaque année par rapport aux coûts engendrés par la gestion des collectivités territoriales par les trésoreries ? La séparation ordonnateur comptable est un principe issu de la monarchie, qui peut aisément se comprendre dans un état fort qui désresponsabilise les individus. Qu'il nous soit permis d'espérer que les élus d'une Nation bretonne souveraine seraient capables de gérer eux-mêmes les finances de leur collectivité en collaboration avec des fonctionnaires territoriaux responsabilisés, voire sous serment. Dans l'idéal, l'Etat breton pourrait se dispenser des trésoriers-payeurs mais avoir des Chambres des Comptes plus consistantes.<sup>10</sup>

**Repenser l'intercommunalité**

En effet la réforme des collectivités succède à une réforme de la taxe professionnelle (remplacée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par la Contribution économique territoriale), réforme dont le but était de réduire le nombre de collectivités afin de réduire le poids de leur fiscalité sur la compétitivité des entreprises. Mais pour réduire le poids fiscal des collectivités il eût été judicieux de supprimer des postes d'élus, et par là de réduire le nombre de fonctionnaires territoriaux. Mais la France nous propose de mauvaises solutions, préférant privilégier ses institutions plutôt que l'aspect pratique et la défense de l'identité de ses habitants. La pratique, c'est que l'on réforme et qu'il en découle des économies. Or l'économie a été délocalisée, la politique s'est incrustée partout. Il est donc trop tard pour réformer. La sagesse pour l'Etat français eût été de jeter l'éponge en laissant s'exprimer les territoires et les acteurs de terrain (ce dont la Bretagne ne manque pas, quelque soit leur bord politique). Les économies il faut les faire sur le terrain. Ainsi la mutualisation reste souvent un vœu pieux. En ce qui concerne les budgets de fonctionnement, les économies d'échelle qu'il fallait faire ont été faites depuis

longtemps. En ce qui concerne les investissements, il faut que les dépenses servent l'identité et l'attractivité économique, au lieu de n'être que de l'investissement électoral. Il n'est pas normal que dans de nombreuses collectivités bretonnes les clubs sportifs soient les bénéficiaires sur le long terme de la politique municipale. Quant aux EPL (entreprises publiques locales) elles ont du mal à émerger en Bretagne, les élus et les fonctionnaires les voyant contraires à leurs principes du service public (ce dernier doit-il être gratuit ou non ?). Les EPL augmenteraient pourtant la technicité des collectivités bretonnes. En ce qui concerne l'évolution technologique, les pôles de compétitivité sont en retard. De manière générale, la réforme des collectivités a très mal encadré la question des cofinancements. On a la nette impression que l'Etat français ne peut pas se départir de ses réflexes congénitaux de filage. Il faudrait céder des responsabilités, et – nous l'avons vu plus haut –, c'est contraire aux principes arrêtés qui bercent les cerveaux républicains. Mais revenons à la mutualisation. La mutualisation est une bonne chose, la solidarité aussi. Aujourd'hui, elle s'exprime par le biais de l'intercommunalité (une partie des EPCI ayant leur fiscalité propre : communautés de communes, d'agglomération, communauté urbaine ou métropole). Faut-il repenser l'intercommunalité en Bretagne ? L'intercommunalité était à l'origine une initiative intelligente. Malheureusement, aujourd'hui, beaucoup de communautés de communes reposent sur leur commune-centre et travaillent en doublement avec elle. C'est ainsi que les choses se complexifient, dès qu'un service public est pris en charge par un établissement intercommunal : service public d'assainissement non collectif, qualité de l'eau, environnement, développement économique, zones d'activités, centre de loisirs pour les enfants... Dans l'esprit de beaucoup de Bretons, les communes ont gardé leurs compétences d'antan. Or il n'en est rien. Ainsi les compétences d'aménagement – système d'information géographique (SIG) ou de transport sont traitées en dehors des mairies. Reste que, pour exister, et se faire connaître, les communautés de communes ont parfois les yeux plus gros que le ventre. Et souffrent d'un grave déficit d'image démocratique. En effet, qui connaît le nom de ses élus intercommunaux ? Les préfets ont reçu par la nouvelle loi l'ordre de régler d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2013 l'achèvement de la carte de l'intercommunalité

hexagonale (sauf pour les départements parisiens ne l'oublions pas). Toutes les communes devront être rattachées à un préfet, même celles qui ne le veulent pas. En Bretagne, l'ensemble des communes fait partie d'un établissement intercommunal. Nous n'aurons donc pas la peine de voir le préfet imposer ses choix arbitraires aux communes encore libres.<sup>11</sup> Dans la pratique, les communes déléguent leurs compétences au cas par cas, ce qui perpétue une lourdeur administrative et une opacité caricaturale dans l'esprit des habitants. Mais au moins la démocratie est respectée, même s'il arrive que les conseillers municipaux débattent sur des sujets intercommunaux qui ne les concernent pas. Même chose pour les deux métropoles bretonnes. La loi prévoit qu'elles pourront se faire déléguer des compétences départementales ou régionales. Voici qui va renforcer le pouvoir d'élus comme J.-M. Ayrault à Nantes, ou Daniel Delaveau à Rennes<sup>12</sup>, et le poids financiers de ces repaires de politiciens professionnels, qui renouent la Bretagne par mimétisme de leurs amis parisiens. Ce qui changera néanmoins c'est l'élection au suffrage universel direct (article L5211-6 du CGCT) des délégués communitaires, avec fléchage pour les communes supérieures à 500 habitants. Pendant plus de dix ans les jacobins – de droite ou de gauche –, s'y sont opposés, Chevenement en tête. Désormais (mais les textes d'application ne sont pas encore sortis) nous saurons, en votant lors des élections municipales, quels élus seront désignés comme délégués dans la structure intercommunale (si du moins ce dernier est à fiscalité

Jean-Marc Ayrault, un socialiste jacobinisme enverme de la Bretagne.





## La persécution des Chrétiens

Eglise incendiée.

Les chrétiens en terre d'islam sont plus que jamais persécutés, et c'est une tragédie qui nous concerne. A la suite des attentats de la Toussaint en Irak (novembre 2010), et de Noël en Egypte (janvier 2011), des voix, parfois inattendues, se sont élevées pour crier "ça suffit" reste à savoir si ces indignations, pour sincères qu'elles soient, n'auront pas l'existence des éphémères, ces petits insectes qui naissent le matin et meurent le soir.

par Erwan Houardon

On peut voir sur les frontons d'entrées de certains de nos cimetières, sur nos ossuaires, cette inscription qui interpelle les vivants, et elle invite à ne pas oublier qu'ils sont mortels, *HODIE MIHI, CRAS TIBI*, ("Aujourd'hui à moi, demain à toi"). Les persécutés des chrétiens en terre d'islam préfigurent-elles les persécutés qui dans un avenir pas si lointain peuvent survenir dans une Europe qui se laisse islamiser ? Faut-il rappeler que si les Croisades ont existé, c'est précisément parce qu'en Terre Sainte les chrétiens subissaient toutes sortes de persécutations. Massacrer les chrétiens, mais aussi les juifs, les païens est pour l'islam, plus qu'une tradition, un ordre divin dans lequel se reconnaît tout bon musulman. A l'arrivée de l'islam au VI<sup>e</sup> siècle, toute l'Afrique du

Nord, toute l'Egypte, la Nubie, l'Anatolie (future Turquie) étaient à 95 % chrétiennes, et y vivaient des communautés florissantes. Plus de quinze siècles de persécutations (massacres, exodes, conversions forcées) en ont eu raison et en 2011, ces communautés, tous pays confondus représentent moins de 8%. Suite aux attentats précités, Monsieur Sarkozy a déclaré le 7 janvier 2011 avec la male fermeté qu'on lui connaît et qui ne trompe que ceux qui veulent bien l'être, qu'il n'admettrait pas "ce qui ressemble de plus en plus à un plan particulièrement pervers d'épuration religieuse". Vous avez entièrement raison, monsieur le Président, à ceci près toutefois : vous semblez découvrir là la lune (le croissant islamique sans doute...). Ce "plan pervers" dont vous parlez, voici quinze siècles disions-nous qu'il est, depuis Mahomet, ce faux prophète, appliqué avec zèle, il est même écrit, noir sur blanc dans le Livre Saint de l'islam, le Coran. Un bouquin, qui à bien le lire, malgré quelques accents poétiques léniants, suit la haine et le racisme, et en toute logique tombe sous le coup de vos lois dites antiracistes contre les exclusions en raison de l'origine et de la religion des personnes visées. "Plan pervers" avez-vous dit, le mot n'est pas trop fort, vous l'avez même bien choisi, car en voici la définition que donne le dictionnaire : "perversité : méchanceté, incliné à pratiquer le mal, faire changer le bien en mal, corrompre, dépravation". Si les mots ont encore un sens, cela fait beaucoup pour une religion que l'on s'efforce, par tous les moyens, fusse au détriment de la vérité et des réalités présentes et passées, de nous présenter comme une religion d'amour, de tolérance et de paix. Trois mots qui n'existent pas dans l'islam, dans le Coran, et si d'aventure ils sont utilisés, ils n'ont pas pour les musulmans le même sens que nous nous leur donnons, consciemment ou non, avec une connotation chrétienne. Avec la vulgate islamique, ils entrent dans le cadre de la *Taqyia*, ce double langage, cet art du mensonge et de la dissimulation qui fait obligation à tous musulmans, dans l'intérêt de l'islam de mentir. L'Amour chrétien, c'est celui d'aimer son prochain, y compris ses ennemis, de pardonner, alors que l'islam n'aime que le musulman, et ne connaît que la loi du Talion que l'on retrouve appliquée dans la Charia. La tolérance islamique, c'est celle accordée au vaincu, au soumis (dhimmitude). D'ailleurs, dans le verbe *tolérer* on n'entend aucune nuance d'amour, on tolère celui qu'on n'aime pas, avec lequel, par tactique, intérêt on compose un temps. La

tolérance est par nature une situation provisoire, le tolérant d'aujourd'hui peut devenir l'intolérant de demain. C'est un mot tellement utilisé, qu'il en a été vidé de son sens. C'est un mot piège, l'excuse et l'argumentaire de toutes les lâchetés, de toutes les compromissions, de toutes les trahisons. Et pour ce qui est de la « paix », celle de l'islam est celle que l'on trouve dans les cimetières, au bord des charniers dans lesquels ont été engouffrés les peuples tombés sous le joug du Croissant. Leur histoire, leur culture, leurs monuments, leurs croyances y sont enfouis. Mais à propos de "plan pervers d'épuration religieuse", rappelons à monsieur Sarkozy qu'il y en a un qui depuis un demi-siècle, et plus particulièrement depuis dix ans qui est méticuleusement appliqué au Kosovo. Cela ce passe à quelques heures d'avion de Paris, de l'Élysée, de Neuilly. De juin à septembre 1999, 230 000 chrétiens serbes orthodoxes ont dû abandonner leur patrie, chassés par les milices islamistes albanaises. Plus de 800 églises et monastères, témoignages du berceau historique et spirituel de la Serbie, ont été profanés, incendiés, rasés ou transformés en mosquées. Dans des enclaves, près de cent mille courageux refusent de capituler, mais ils se sentent bien abandonnés. Nous sommes face à une épuration ethnique, culturelle et spirituelle des plus perverses, comme dit Sarkozy, mais que fait-il donc pour y mettre un terme ? Rien, les soldats français dans le cadre de la KFOR (OTAN) ne font rien, sinon monter une garde symbolique, il ne faut surtout pas fâcher les puissances musulmanes et autres qui financent cet état musulman mafieux au cœur de l'Europe.<sup>(1)</sup>

C'est Allah qui le dit...

L'islam est une idéologie malsaine, et non une religion. L'islam, en tout domaine n'est qu'une gigantesque imposture fruit du pillage culturel, spirituel, scientifique, historique des nations qu'il a conquises". L'islam s'est toujours dit fier de la destruction des civilisations antérieures, car elles n'ont aucune légitimité à exister puisqu'elles n'ont pas puisé leurs sources dans le Coran. Le thème de la "destruction" apparaît souvent dans le Coran, dans la *Charia*. Toutes les sociétés "incrédules" (qui ne croient pas aux dogmes religieux de l'islam) doivent être sinon détruites, transformées, "Si ce n'est par le Coran, alors c'est par le sabre"; la citation est attribuée au calife Osman I<sup>er</sup> (1259-1326, fondateur de la dynastie

ottomane). Dans le Coran 164 sourates et leurs versets appellent à la guerre. Les citer toutes, sans parler de tous les appels du même genre éreclés au cours des siècles par les chefs musulmans, demanderait au minimum six numéros pleins de War Raok, cependant en voici quelques-uns qui parlent d'elles-mêmes : "Les incroyables... tuez-les partout où vous les trouverez jusqu'à ce que vous les ayez abattus." (Sourate IV/91) ; "Combattez sur le chemin de Dieu... Maudits ils seront capturés" ; "Les incroyables... frappez-les à la nuque ceux qui luttent contre vous... Tuez-les... Chassez-les des lieux où ils vous auront chassés... S'ils vous combattent, tuez-les" (S II/90 et 91) ; Sourate 9/30, "Toute personne qui croit que le Christ est le Fils de Dieu doit être tué" ; Les non-musulmans sont des "chiens", des "bêtes immondes". Muhammad (Mahomet) a déclaré : "J'ai reçu l'ordre (de Dieu) de faire la guerre contre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah et que Muhammad est son message. Ce n'est qu'en acceptant cette profession de foi que leurs biens et leur sang seront intouchables" ; "Tuez les « gens du Livre » (les chrétiens), car ils sont « infidèles » et ne croient pas en Allah" (S9/29) ; "Ceux qui refusent de croire (à l'islam) sont des « impies » ; que de générations avant eux avons-nous fait périr, lesquelles ont crié quand il n'était plus temps d'échapper" (S38/2). L'islam se vante donc même, avec force détails d'horreur de ses nombreux crimes. Et le Coran déclare que les "incrédulés", et tout particulièrement les chrétiens sont "les pires êtres de la création, et qu'il est légitime de les tuer s'ils se refusent à reconnaître la divinité d'Allah et que Mahomet est son prophète". On comprendra, à condition de faire l'effort de lire les Evangiles, combien l'islam est une inversion quasi satanique du christianisme, et "qu'Allah n'est pas dans la lignée du Grand Dieu d'Amour, père et ami des hommes des chrétiens, mais la caricature sinistre, seul moyen de faire passer l'islam pour une religion". Les leaders musulmans actuels ne sont pas en reste, ainsi l'imam de la mosquée d'Ivry, "et l'islam a débuté vainqueur et finira vainqueur. La victoire viendra d'Europe et non pas des pays musulmans" (Canal Plus, 24.11.1989). Saint-Thomas d'Aquin s'est penché sur le problème que posait l'islam, et il en conclut, "qu'il a perverti tous les résumés de l'Ancien et du Nouveau Testament", cela nous ramène à "l'épuration pervers" dont nous parlait Sarkozy. Les sociologues affirment que les fidèles



### Un devoir militant : l'abonnement !

pour soutenir l'idée nationale bretonne, aidez-nous, nous sommes le dernier rempart breton ! votre concours rendra notre victoire possible.

### Abonnez-vous !

Les idées nationalistes bretonnes sont victimes du rouleau compresseur de la francisation et d'un blocus de la presse. Et pourtant il y a urgence : ou notre vieille Nation va se réveiller ou elle va mourir ! Il n'est donc plus question de tergiverser : il faut agir intelligemment et efficacement. Mais à nous faut une publication régulière et de qualité. Or, sans moyens financiers, le combat est trop inégal et perdu d'avance. Aidez-nous à briser le mur du silence des médias. Abonnez-vous. Faites connaître notre publication. Il faut que nos lecteurs nous aident à faire connaître War Raok. Merci d'avance à tous ceux qui nous soutiendront d'une manière ou d'une autre.

### Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à WAR RAOK pour un an ou 4 numéros :

- Abonnement bi-mensuel 90 €
- Abonnement de soutien 60 €
- Abonnement "officiel" (4 ex.) 20 €
- Abonnement ordinaire 20 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Remettre ce bulletin accompagné de son règlement à l'ordre de WAR RAOK, WAR RAOK - BP 60337 - 35033 Rennes Cedex 2

d'une religion finissent par ressembler à la divinité à laquelle ils rendent leur culte. Les événements actuels dans les pays musulmans, mais aussi dans ses "enclaves musulmanes" que sont devenues bien des banlieues de nos villes, nous montrent des foules vociférantes aux visages tordus de haine, hurlant la "grande d'Allah", et qui, brusquement, à l'appel du muezzin, telle une armée à la parade se prosternent face contre terre, impressionnant et inquiétant. On se rappellera ce que disait le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan : "Les mosquées sont nos casernes, nos coupoles nos casques, les minarets nos balonnettes et les croyants nos soldats", il aurait pu

S'achemine-t-on vers une radicalisation de la communauté chrétienne ? (Phalange chrétienne au Liban).



WAR RAOK  
La voix de la nation bretonne — mouzth hezth

ajouter, les *tchadors*, les *burqua*, les *djellabas* nos uniformes, car quand on croise dans nos rues ces "uniformes", on a l'impression très nette de rencontrer un occupant, un conquérant. On mesurera combien cet Allah n'est que le singe de Dieu, quand l'enseignement du Christ dit : "Si au moment de présenter ton offrande (prière) tu te rappelles que tu as quelques griefs contre ton frère (prochain), laisse là ton offrande, va te réconcilier avec lui, et seulement ensuite vient présenter ton offrande", ou encore, "ce peuple m'honore des lèvres mais son cœur est loin de moi". Deux citations qui démontrent bien que les "prières" des musulmans ne sont finalement que pure hypocrisie et sans autre objet que de satisfaire un dieu de guerre et de sang. Sarkozy, après avoir déploré "le plan pervers d'épuration religieuse" s'empresse d'en exonérer les coupables. "L'islam n'a évidemment rien à voir avec la face hideuse de ces fous de Dieu qui tuent aussi bien des chrétiens que des juifs ou des musulmans". Vraiment ! Ce ne sont pourtant pas des extraterrestres qui tuent de par le monde, mais bien des fidèles d'Allah, en son nom Allah Akbar (Dieu est grand), et leur référence c'est tout de même bien le Coran irrefutable parce que incréé qui révèle la "face hideuse" de ce dieu, "Quand vous rencontrez les infidèles, tuez-les jusqu'à en faire un grand carnage" (Sourate 47, verset 4), c'est assez clair, non !...

**Il n'y a pas d'islam modéré**

Prétendre qu'il y a un islam modéré, compatible avec la démocratie, les prétendues valeurs de la République tient de la fable, d'un aveuglement d'ignorants faisant dans l'angélisme, à moins que cet "aveuglement" ne soit volontaire, complice. Les leaders musulmans eux-mêmes rejettent cette idée d'islam modéré, car l'islam est un tout organisé par et autour du Coran et de l'enseignement de Mahomet. D'ailleurs, où sont-ils vraiment ces musulmans dit modérés ? On ne les entend guère. Sont-ils vraiment si horrifiés par ces massacres commis au nom de leur religion, de leur Dieu ? Certes, de temps à autre des voix s'élèvent, sincères ou pas, comme les protestations d'un collectif d'intellectuels musulmans déclarant, "c'est aussi l'islam qui tu assassine en commettant ces crimes en son nom. Il est important d'expliquer aux Français de souche qu'il y a, en France, un islam apaisé, discret, généreux". Lamentations reprises dans Ouest-France, dans son éditorial, par l'inévitable humaniste démocrate "chrétien", Fran-

çois Régis Hutin, "C'est l'islam qu'on assassine" (Ouest-France, 15-16.01.11). Mais non, Mon-sieur Hutin, l'islam s'assassine lui-même. Alexis de Tocqueville (écrivain politique, 1805-1859) disait de l'islam : "J'ai beaucoup étudié le Coran. J'ai tiré la conclusion qu'il y a peu de religions dans le monde aussi mortifères pour les hommes que celle de Mahomet. Je considère l'islam comme une forme de décadence plutôt que comme une forme de progrès". Écoutons ce qu'ont à nous dire de l'islam, des musulmans qui après une longue démarche intérieure se sont convertis au christianisme : "Vous les occidentaux, vous vivez en régimes libres alors que nous, nous subissons toutes sortes d'oppressions. Pourquoi ne venez-vous jamais à notre aide ? Et pourquoi laissez-vous naïvement s'installer dans vos pays ce qui fait notre supplice de tous jours, l'islam ? Comme nous souhaiterions, nous le voir disparaître, et comment nous voyons que vous, vous le faites progresser !", et d'ajouter, "Nous vivons emprisonnés dans la fournaise islamique, pendant que vous vous vendez votre liberté à ceux-là même qui nous persécutent. Prenez bien garde, car si vous ne réagissez pas, viendra un jour, et il n'est pas si loin, où vous verrez cet islam qui nous oppresse vous subjuguer". Dans son remarquable livre, *Le Prix à payer*, Joseph Fabelle, musulman convertit au catholicisme, explique lui aussi son long cheminement de la "nuit de l'islam" à la "Lumière du Christ". Il n'hésite pas un instant à dire que l'islam doit-être détruit en ouvrant les yeux, l'esprit de ses frères sur la vraie nature du Coran, que l'islam n'est ni sympathique, ni inoffensif, il est au contraire extrêmement dangereux. On devine l'effroi des chrétiens d'Orient qui fuyant les persécutions, et arrivant en Europe, y retrouve un islam bien installé, s'affichant comme en pays conquis, et bénéficiant de toutes les complications d'élus, voir d'un certain clergé, nous disant avec une immense tristesse, "c'est ainsi que cela a commencé chez nous", et ils savent de quoi ils parlent". Le pape Benoît XVI, devant le Corps diplomatique réuni au Vatican pour les Vœux, a une fois de plus redit avec fermeté sa grande préoccupation devant les persécutions, de part le monde, des chrétiens, "les chrétiens sont à l'heure actuelle le groupe religieux en butte au plus grand nombre de persécutions à cause de leur foi", et d'ajouter, "J'exprime le souhait qu'en Occident, spécialement en Europe, cessent l'hostilité et les préjugés à l'encontre des chrétiens. Que l'Europe apprenne plutôt à se réconcilier avec ses propres racines chrétiennes...". On sait que le pape n'a que



Mgr Youkhanon avec des chrétiens irakiens déplacés.

peu de liberté d'expression, dans la mesure où ses propos sont immédiatement déformés à dessein par les médias, et provoquent l'hystérie du monde musulman, trouvant la prétexes à plus de persécutions, d'assassinats, de destructions d'églises. L'affaire du célèbre discours de Ratisbonne *Foi et Raison* (septembre 2006) en fut une parfaite illustration. Le pape, reprenant un célèbre dialogue entre Manuel II Paléologue, empereur de Byzance et un érudit Persan (1391), repétait en quelque sorte la même question, "montrez-moi exactement ce que Mahomet a apporté de neuf : vous n'y trouverez que des choses mauvaises et inhumaines, tels son commandement de répandre par l'épée la foi qu'il prêchait".

**L'honneur de la Bretagne**

A l'initiative de Monseigneur Centène, évêque de Vannes, et aux prises de positions souvent courageuses, une marche rassemblant 2 000 personnes, en solidarité avec tous les chrétiens persécutés, est partie du port de la ville morbihannaise en direction de la cathédrale pour une messe. L'église était comble. Cinq associations étaient partenaires de cette initiative : l'aide à l'Église en détresse (AED), l'œuvre d'Orient, les Amis d'Égypte, l'Ordre du Saint-Sépulchre, et Notre-Dame de la Liberté de Conscience. Mgr Centène rappelle que "200 millions de chrétiens sont un sur cinq, sont privés des libertés fondamentales, quand leurs vies ne sont pas

menacées. Les chrétiens sont devenus la minorité la plus persécutée dans le monde. La liberté religieuse ne se réduit pas à la liberté de culte, elle est aussi liée à la liberté de conscience". Le succès de cet appel démontre que la Bretagne répond à sa vocation chrétienne, c'est son honneur, car ajoutait l'évêque de Vannes, "souvenons-nous du cas d'Asia Bibi au Pakistan, condamnée à mort pour « blasphème » envers Mahomet, en réalité parce que chrétienne, et son cas est très loin d'être unique. Ils ne sont que la partie visible (les chrétiens) de l'iceberg d'une vie quotidienne insupportable suscitée par le fondamentalisme religieux où l'idéologie implacable d'États totalitaires oblige ces chrétiens à vivre dans la souffrance ou à choisir les chemins de l'exil. Dans les pays membres de l'Union Européenne, et en France même, les attitudes christianophobes se multiplient depuis des années, le plus souvent dans l'indifférence générale : profanations d'églises, de cimetières, destructions de calvaires, caillassages... La récente publication par la Commission européenne d'un agenda à destination de collégiens et lycéens mentionnant toutes les fêtes religieuses à l'exception des fêtes chrétiennes en constitue un exemple supplémentaire révélateur. Cette décision inique, niant l'injustice et la violence dont sont victimes les minorités chrétiennes ne peut pas rester sans suite. L'Europe doit intervenir car sa démission face à la mort programmée des communautés chrétiennes signifierait l'amplication des drames humains, mais également la vic-

toire du fondamentalisme tant religieux que politique, l'échec de la liberté et de la paix". Karl Marx définissait le communisme comme un islam de l'avenir, on sait ce qu'il en est advenu. On peut dire de l'islam qu'il est le bolchevisme du XXI<sup>e</sup> siècle. La regrettable Oriana Fallaci, dans son livre lucide sur l'invasion de l'Europe par l'islam, écrivait : "Vous ne comprenez pas, vous ne voulez pas comprendre que l'Occident est pour les musulmans un monde à conquérir. A châtier, à soumettre à l'islam" (La Rage et l'Orgueil). Et comme vient de l'écrire la journaliste, spécialiste de l'islam, Bat'Ye'or, le spectre du Califat guette l'Europe". Aujourd'hui, l'hypothèse d'une Europe islamisée autour des années 2030/2050, ne relève plus de la fiction, mais de l'ordre d'une réalité admise. Le sort des chrétiens d'Orient peut donc être celui de nos petits-enfants, c'est-à-dire demain. Toutes les nations conquises par l'islam au cours des siècles, sont passées en moins d'un siècle à l'islamisation du christianisme à l'islam. Rachid Ghanouchi, chef du mouvement islamiste tunisien, *Al-Nahda* ne cache pas cette prétention de conquête, "les premières heures de l'islam apparaissent, ainsi que les promesses d'un islam victorieux, avec un Etat islamique international". On a connu d'autres idéologies aux mêmes prétentions, elles ont toutes terminé très mal, non sans avoir été sources de fleuves de larmes et de sang. La chute de l'islam sera à la hauteur de ses quinze siècles d'imposture religieuse, car le mensonge ne dure jamais. Un "certain



in memoriam  
**Charlez Ar Gall**

Charlez Ar Gall, pionnier de la radio et de la télévision en langue bretonne nous a quittés le 3 novembre 2010, à l'âge de 89 ans. Né le 5 mars 1921 à l'Hôpital-Carrfrot ou la langue ultra-majoritaire était alors le breton, il apprit le français en arrivant à l'école. Élève doué, il fut poussé à continuer ses études après le Certificat et il intégra l'École Normale de Quimper où il obtint son diplôme d'instituteur en 1940. C'est dans cette école de la république une et indivisible que, paradoxalement, il contracta le virus de la langue bretonne. Après la guerre, en compagnie de ses amis instituteurs Armand Kervel et André le Mercier, il relança l'association des instituteurs et professeurs bretons laïques, *Ar Falz*, qu'avait créée Yann Sohier en 1933. A partir de là, il ne cessa pas, pendant près de 70 ans, en compagnie de son épouse et fidèle collaboratrice, Changig Ar Gall, d'œuvrer pour le développement de la culture bretonne. Membre de l'association *Emglev Breiz*, il collabore à la revue *Ar Falz*, aux éditions pédagogiques de *Skol Vreiz* et de TES et il donna de nombreux articles à la revue littéraire *Brud* qui deviendra, par la suite, *Brud Nevez*. Mais il fut surtout connu pour avoir été le pionnier des émissions en langue bretonne à la radio et à la télévision. Dans les années 60 et 70 le nom de Charlez Ar Gall était aussi connu en Bretagne bretonnante que celui de son (presque) homonyme Charles De Gaulle. Son influence fut immense et nombreux furent les jeunes à qui ses émissions donnèrent l'envie de réapprendre leur langue ancestrale. En plus d'être un érudit et un bretonnant hors pair, Charlez était comme Yann Sohier un homme d'une grande affabilité et dénué de tout sectarisme. L'Émissiv aux trop nombreuses chapelles ne cessant de s'éteindre déclinera sans aucun doute bien plus progressivement qu'il y avait eu plus d'hommes d'union, discrets mais efficaces, comme Charlez Ar Gall. Mais cela ne l'empêcha pas d'être un homme de conviction. En 1974, lorsque qu'il s'aperçut que son émission de vendredi soir, où il annonçait une réunion de soutien à des militants du FLB emprisonnés, avait été censurée, il sauta sur son téléphone et annonça à la direction rennaise de FR3 sa démission immédiate. Ce fut un coup de tonnerre dans le ciel médiatique breton et qui se termina en véritable tsunami car, quelques jours plus tard, l'antenne du Roch Trudouon sauta et la Basse-Bretagne se retrouva dans le néant télévisuel pendant de nombreuses semaines. On n'a jamais su qui avait fait le coup, mais pour l'opinion publique bretonne, c'était le FLB qui avait volé l'honneur de Charlez Ar Gall ! En 1990, il fut décoré avec Changig du collier de l'Ordre de l'Hermine. Rarement telle récompense fut autant méritée.

Kerava, Charlez, ar Baradoz



Le centre culturel islamique Avicenne de Rennes.

milieu culturel breton" qui a confisqué à son profit la représentativité de l'identité bretonne se signale régulièrement par ses choix idéologiques des plus consternants. Ainsi, l'Institut Culturel de Bretagne, dans sa "section religion" vient de décider de tenir sa prochaine réunion au Centre culturel islamique Avicenne de Rennes, le 9 avril 2011. En octobre 2010, la même "section" s'était réunie au Centre d'études du Bouddhisme à Plouray (Morbihan). Sans doute n'existe-t-il aucun "haut-lieu" identitaire, profane ou religieux breton pour ces Messieurs-Dames de l'Institut, qui font dans le "dialogue" islamo-breton, persuadés sans doute que le croissant et l'hermine, ou le triskèle pourront dans la Bretagne de demain faire bon ménage. Portons à la connaissance de ces volontaires à la dhimmitude, ce que préconise l'Organisation de la Conférence Islamique, très introduite dans les instances européennes, "l'infiltration par la politique islamique de tous les secteurs culturels et médiatiques de l'Occident, et cela à tous les niveaux, nationaux, régionaux...". La Bretagne, plus d'un signe le prouve, n'échappe pas, par le biais de l'immigration musulmane, à un début d'islamisation encore marginale, mais sournoise, d'autant que l'idéologie mahométane peut compter sur le vivier "d'idiots utiles" si actifs chez nous, et dont le déficit politique est abyssal. A l'heure où des chrétiens sont poussés au désespoir, à choisir entre "la valise ou le cercueil", la conversion forcée, et livrent leurs derniers combats en terres jadis chrétiennes, au cri de "O Croix, c'est pour toi que nous mour-

rons", il y a une indécence profonde dans le choix de l'Institut Culturel de Bretagne. Sous la pression des élus de gauche, de la "Libre Pensée", de divers lobbies, il y a en Bretagne une très sérieuse offensive contre tout ce qui est chrétien, avec en parallèle une inquiétante complaisance pour faire de l'islam une composante du paysage spirituel, culturel économique (halal), et demain politique de notre pays, en quelque sorte un "islam breton", ce qui serait une "union contre-nature", une trahison, une apostasie...

NOTE :

- 1) Solidarité Kosovo : BP 1777, 38220, Vizille. [Solidarite-kosovo.org](http://Solidarite-kosovo.org)
  - 2) Lire *WAR RAOK* n°13, "Quelques considérations sur l'islam", *WAR RAOK* n°14, "L'islam, imposture culturelle et religieuse"
  - 3) *Le Vrai visage de l'islam*, de M. Kader, éditions Kyrollos (2004).
  - 4) *Crepuscule de l'islam*, de Jean-Jacques Walter, éditions de Paris (2005).
  - 5) Déclaration d'un prêtre copte, témoin et survivant de l'attentat de Noël en Egypte, et réfugié en France.
  - 6) et 7) *L'Europe et le spectre du Califat*, de Bat Ye'Or, éditions Les Provinciales (2010).
  - 8) Annonces dans *L'Esprit Minig*, bulletin de l'Institut Culturel de Bretagne, (n° 24 novembre 2010, n° 25, février 2011).
- Une pétition a été diffusée dans toutes les paroisses, également sur internet, et envoyée pour le 10 mars aux députés du Morbihan. Le 3 mars, le ministre chrétien pakistanais des Minorités, Shahbaz Bhatti a été assassiné, tout comme le gouverneur du Punjab, Salman Taseer pour complicité de blasphème envers l'islam...

Toute la musique celtique...

Jelvestr Le Cloarec



Niamh Ni Charra



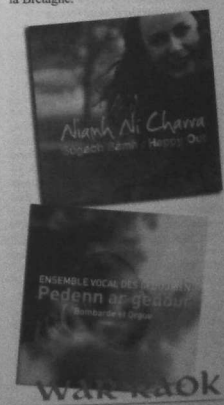
Loreena McKennitt

Le second album de Niamh Ni Charra

Gedourion ar Mintin

née à Killarney dans le Gaeltacht, Niamh Ni Charra commence sa carrière en jouant du violon dès l'âge de 4 ans et s'affirme rapidement comme un prodige. Très vite sa passion devient la musique traditionnelle irlandaise. En 1998, elle rejoint la chorégraphie de *Riverdance* comme *solo fiddle player*. Après 8 ans de concerts un peu partout dans le monde, Niamh Ni Charra revient à Dublin. En 2007 elle sort son premier album *On Da Thaobh / From Both Sides*. Un succès. Son second album *Sugach Samh / Happy Out* a deux noms comme le précédent, en gaélique et en anglais. Il repose sur la beauté des mélodies choisies. *Gigues, reels*, hornpipes, valse, *sinthspeys* écossais... ou encore cette reprise de la poignante ballade de Sinéad Ó Connor, *Paddy's Lamentation*. La plus grande surprise est l'utilisation d'une cithare, jouée par le père de l'artiste. Le son métallique des cordes n'est pas sans rappeler les harpes anciennes, et s'accorde bien avec la chanson gaélique *An Buachaill Breithe*.

Quelle est la signification de ce titre ? C'est la traduction bretonne de *Veilleurs de l'Aube*. C'est aussi et surtout le nom d'un groupe choral de jeunes chrétiens bretons, proposant au public une approche jeune, fervente et active des racines chrétiennes de la Bretagne, par des veillées d'adoration eucharistique et l'animation de cérémonies via des chants polyphoniques et des cantiques traditionnels bretons. En 1999, un groupe d'amis du pays de Lorient, issu du scoutisme, passionné par la culture bretonne se demande comment il pourrait faire œuvre d'évangélisation par le biais de cette même culture bretonne. L'idée de base est donc d'organiser des adorations eucharistiques avec des cantiques bretons afin de prier pour la ré-évangélisation de la Bretagne. D'un côté, ces veillées sont proposées pour amener au Christ des gens éloignés de Dieu et de l'Église, et d'un autre côté pour réhabiliter et faire redécouvrir à l'intérieur même de l'Église le riche répertoire de cantiques bretons qui a été délaissé et quelque peu oublié depuis la fin des années 50 par souci d'une certaine modernité.



**WAR RAOK**  
La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

MARS 2011

MARS 2011

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

**The wind that shakes the Barley :**  
retour aux sources  
pour Loreena McKennitt

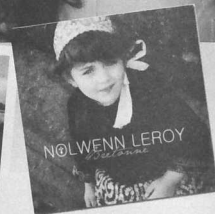
Loreena Isabel Irene McKennitt est auteur-compositeur-interprète, harpiste, accordéoniste et pianiste canadienne. La qualité de ses compositions et de ses interprétations lui a donné une renommée internationale. Elle trouve l'inspiration de sa musique dans les légendes celtiques. Il n'est donc plus nécessaire de la présenter (cf. n°24 WAR RAOK). Le nouvel album, *The wind that shakes the Barley*, homonyme du fameux film de Ken Loach sur l'insurrection irlandaise, est à l'origine une ballade irlandaise : *Le vent qui secoue l'orge*, écrite par Robert Dwyer Joyce (1836-1883). Ce nouvel album (le neuvième) est un retour aux sources de son inspiration. L'artiste canadienne revient puiser dans le chaudron celtique, soit les musiques traditionnelles irlandaises et écossaises. Des morceaux sortis de l'épopée celtique comme Brian Boru, *The death of Queen Jane* ou des ballades classiques comme *As I Roved out*.



Cécile Corbel.



Nolwenn Leroy.



**Cécile Corbel : une fée bretonne au pays du Soleil levant**

Née à Pont-Croix, une charmante petite citée au cœur du Finistère en 1980, Cécile Corbel ne s'intéresse véritablement à la harpe qu'à l'adolescence. Elle suit les enseignements d'Elisa Vellia une artiste grecque qu'elle découvre lors d'un concert mémorable au Cap Sizun. C'est la révélation. Harpiste, auteur, compositeur et interprète Cécile Corbel, dotée d'un jeu unique et d'une voix ensorcelante aux sonorités diaphanes, vient de sortir un troisième opus studio intitulé *SongBook Vol.2*. Depuis 2002, notre musicienne promène sa sensibilité à fleur de peau et sa harpe aux quatre coins du monde (États-Unis, Allemagne, Australie et dernièrement au Paraguay pour un grand festival de harpe international en compagnie de Myrdhin). Très jeune, Cécile est tombée amoureuse des films d'animation de Hayao Miyazaki : "Les films des studios

Ghibli sont depuis longtemps pour moi une très grande source d'inspiration et nombre d'entre eux font partie de mes films cultes : Le voyage de Chihiro, Mon voisin Totoro, Princesse Mononoké, Le royaume des chats, Kiki la petite sorcière et bien d'autres..." La harpiste a donc tout simplement envoyé son CD *SongBook volume 2* au producteur du studio. La fée Cécile a dû provoquer un effet magique. Le producteur a immédiatement choisi de faire appel à la jeune artiste bretonne pour la composition du film en cours *Arrietty la chapardeuse*, réalisé par Hiromasa Yonebayashi sous la supervision de Hayao Miyazaki. Cécile Corbel vient de recevoir le *Japan Golden Disc awards 2011* pour la meilleure musique de film de l'année.

**Nolwenn Leroy : l'album Bretonne 26 des ventes mondiales**

Avec 50 000 albums vendus par semaine et le top des ventes en France depuis de

nombreuses semaines, l'album *Bretonne*, qui dépasse les 300 000 ventes, fait sa percée sur la chart mondiale avec une extraordinaire place 26 ! Si tous les morceaux traditionnels que Nolwenn a choisis pour *Bretonne* ont fait l'objet d'une transfusion grâce à une des plus belles voix de tous les temps nous ne nous étendrons pas sur l'album en lui-même mais sur l'engagement de la chanteuse et la revendication affirmée d'une identité bretonne forte. Néanmoins, que ce soit en français, en breton ou en gaélique, elle égale les plus grandes chanteuses irlandaises. Nolwenn Leroy, dans *Bretonne* donne à tous les Bretons des frissons dans le dos. Si les reprises de *Tri martolod*, *Pardon Spezed* ou encore *La Jument de Michao* sont superbes, d'autres morceaux mériteraient plus de présence sur les plateaux ou les radios, en particulier les morceaux en breton comme *Karantez vro* de notre grande poétesse Angela Duval et surtout son électrique *Bro Gozh va Zadoù* (hymne national breton).



**Boudin blanc aux pommes**

depuis le moyen âge, dans de nombreuses régions et principalement à Noël, les femmes préparaient, dans une marmite placée sur la bûche de Noël, une bouillie faite de lait, de mie de pain, de graisse, de féculé et parfois de morceaux de jambon, de volaille ou de viande bouillis, qui réchauffait tout le monde au retour de la messe de minuit et dont, bien souvent, la cuisson était surveillée par les anciens qui, à cause de leur âge, ne pouvaient s'y rendre. Cette bouillie était ensuite fourrée dans des boyaux afin de la rendre plus présentable.

**Yeuenn ar C'beginer**

Une fois pochés laisser bien refroidir. Votre boudin est prêt. Maintenant éplucher les pommes et les découper en 6 quartiers. Faire ensuite dorer les pommes avec votre beurre dans une large poêle et ajouter le miel pour les faire caraméliser. Mettre enfin les boudins et laisser cuire 15 minutes sans oublier de les tourner. (Cuisson à surveiller). On peut également ajouter un quart de verre de porto ou de vin blanc sec dans la poêle au dernier moment. Servir les boudins accompagnés des pommes cuites chaudes. Certaines personnes servent quelques marrons chauds en plus des pommes.

**Conseil du sommelier :** De préférence un vin blanc, Sancerre, Vouvray, Jurançon, Montlouis... et Champagne.

- Ingrédients (pour 6 personnes) :**
- 500 g de chair de porc (de préférence dans le maigre).
  - 700 g de lard
  - 4 œufs
  - 100g de beurre
  - 50 cl de lait
  - 1 cuillère de miel
  - 3 oignons
  - 1 clou de girofle
  - 4 belles pommes
  - Sel, poivre, épices (5 baies).
  - du boyau

**Préparation :**

Dans une casserole faire bouillir dans le lait les oignons et le clou de girofle pendant 10 minutes environ. Hacher soigneusement le maigre de porc et le lard. Ajouter les 4 œufs battus, le sel, le poivre et les épices. Bien mélanger. Incorporer le lait peu à peu. Entourner maintenant dans un beau boyau et nouer tous les 20 centimètres. Mettre à cuire doucement dans de l'eau chaude 45 minutes. Surtout ne pas laisser bouillir.



REVUE

Terra Insubre

L'association culturelle Terra Insubre vient de faire paraître le n°66 de sa superbe revue... L'association culturelle Terra Insubre est née à Varèse en 1996 et organise de nombreuses manifestations au fil des ans.



La vénerie, une éthique, celle de la loi naturelle

Youenn Caouissin

si la corrida suscite régulièrement des débats passionnés entre pros et antis, il en va de même de la vénerie. pourtant, corrida et chasse à courre n'ont rien en commun.

L'automne venu, avec la Saint-Hubert le 3 novembre, certaines forêts vont se faire l'écho des aboiements des meutes de chiens, des hennissements et des pas des chevaux, des sonneries des trompes de chasse.

l'allure. La chasse sera sauvée par la beauté. C'est le temps des "Laisser-Courre", les "anti-chasses", les amis des bêtes mal informés, les faux-écologistes reprennent du service pour avec virulence dénoncer "une survivance désuète d'une époque révolue, un plaisir barbare d'aristocrates friqués et désavoués, le jouant Ancien Régime".



vont, bien malgré eux, prendre dans la poursuite le « relais ». L'homme et le chien étant complice dans l'action, le succès dépend de leurs qualités réciproques. La vénerie est tout à la fois tradition, science et art, et un hallali se mérite, il n'est jamais offert.

Une chasse très écologique

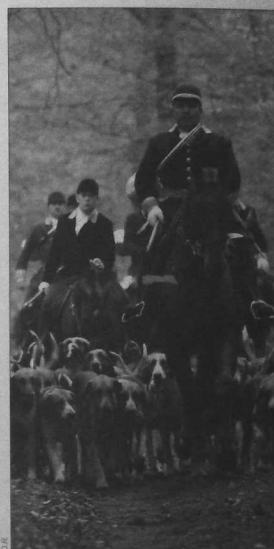
"La chasse à courre met l'homme à son exacte place qui est d'être un témoin privilégié de la nature, un organisateur, et non un perturbateur". Ecologique, car la chasse à courre peut-être comparée à l'action de chasse du grand fauve qui chasse sa proie, à la meute de loups qui course l'élan ou le bison.

(phases de la chasse) qui informe les veneurs sur le déroulement de la chasse. Pas de vénerie sans trompes de chasse, le symbole même de cette discipline, en quelque sorte le portable des chasseurs... et des chiens qui se doivent d'en connaître le très riche répertoire.

La vénerie, un brassage social

"La chasse à courre fait non seulement abstraction du temps, mais dans la passion et l'action commune, des différences. L'affirmation d'une communauté qui transgresse les différences sociales est l'une des sources de l'émotion et du plaisir des participants. Moments de célébration collective de cet accord sur la manière de concevoir la société et la nature, le laisser-courre n'est une négation, une contestation de cet ordre, mais son acceptation, chacun sachant où est sa place".

La Bretagne fut une terre de vénerie. La plupart des châtelains, de la grande bourgeoisie d'affaires comme les Maîtres des Forges possédaient un équipage, la Première Guerre mondiale leur sera fatale. Aujourd'hui la vénerie reste encore vivante avec 29 équipages, (seize en Côtes d'Armor, quatre dans le Finistère, six en Ile-et-Vilaine, trois en Loire-Atlantique, curieusement, aucun dans le Morbihan, or ce ne fut pas toujours ainsi".



vénerie bretonne Le bonsoir breton

Dans mon pays, l'Armor, le costume veut qu'on sonne. A ses amis, charmant bonsoir. Pour l'au-revoir, encore, une fanfare bretonne. Nous vous la dédions ce soir. Sur notre lande, Jardin de Brocéliande, nous guidera et nous émerveillera. Pour vos amis ce soir, cette fanfare bretonne vous est dédiée pour le bonsoir.

dont il faudrait de toute façon réguler les populations, alors autant que cela ce fasse avec "panache". De plus, la fin de cette tradition sonnerait le glas de tout un artisanat d'art déjà en difficulté comme le sellier, le bottier, le tailleur, le coutelier, le graveur, le facteur de trompes, le maréchal-ferrant, le taxidermiste, les éleveurs de chiens et chevaux de chasse, sans parler des divers emplois liés à la vénerie.

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne - monnez breizh

NOV 2011

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne - monnez breizh

# NATURE & TRADITION

## courrier des lecteurs

### Vous avez la parole

■ **Monsieur,**  
*Anrou ker,*  
 Ho goude hennemoù evit ho kele 'kelaouenn WAR RAOK! a zegas deomp pennadoù o tennañ d'ar boganiezh ha d'ar gisteniezh war un dro, hon hervezelioù hollevar, o virout ur c'hempouez poelek, ingal ha yac'h enno. Bihan, sirizh zoken eo hor Bro ha koulskoude diskouez a rit ez eo ee' hon a-walc'h a-benn reiñ bod ha goulod d'an holl korriganed, seni, hevoudoù, triskelloù, broadanioù, krouezioù keltiek, kabarioù ha 'dolmen et menhir' ! Ivesc'hoat e heñlec'h.  
 Kendalc'hit ha berzh d'ho kelaouenn.  
**Y. G. (Waukegan U.S.A.)**

■ **Bonsoir chers amis bretons,**  
 J'ai littéralement dévoré votre n°31 entre hier soir et cet après-midi. Comme d'habitude, les articles sont remarquables par le fond comme par l'excellente qualité de l'écriture. Ayant moi-même contribué pendant huit années à un mensuel de qualité, je suis conscient du travail de recherche et de relecture que suppose un tel résultat. Encore bravo et tous mes encouragements pour la réussite de votre combat pour l'Autonomie, dans un premier temps, puis l'Indépendance de la Bretagne. Amitiés vendéennes. (J'ai passé mon enfance dans le marais breton).

■ **Bonjour,**  
 Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte mon renouvellement d'abonnement. Je ne partage pas toutes vos lignes directrices mais votre combat me semble infiniment courageux, d'un bon sens tellement évident... Les grands drames que vous identifiez parfaitement, l'effacement de la culture chrétienne, l'autodestruction, l'auto-flagellation françaises, nous submergent et vous nous ouvrez les yeux avec une pertinence dans vos analyses dont je ne comrais pas d'équivalent. Bravo et merci pour votre implication, presque abnégation !  
**G. L. L. (St-Sébastien/Loire)**

■ **Cher compatriote,**  
 Pour le réabonnement je vous dis un grand oui malgré ma petite contribution. Je vous assure de mon entier soutien ainsi que de mes humbles prières... Avec tous mes encouragements.  
**Avel vat.**

■ **J. C. S. (Saint-Mesmin)**

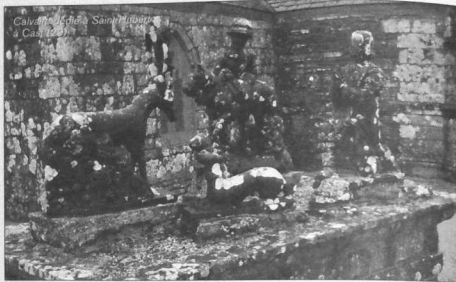
■ **Chers amis,**  
 Merci pour votre excellent travail patriotique et pour votre séduisante revue... Bonnes réussites en 2011 et heureuses fêtes de fin d'année.  
**Amealemnt.**

■ **C. Y. (Versailles)**

■ *Bloavezh mat d'ar skipañ WAR RAOK! ha chafis vat.*

■ **L. G. (Roazhon)**

■ **Monsieur,**  
 Veuillez trouver mon réabonnement à votre excellent revue WAR RAOK! Je suis adhérent à *Terra i Pùbe* et au Parti indépendantiste catalan PNAC qui lutte contre l'immigration-invasion, la drogue... pour la défense des commerçants et paysans. La section du *PNAC Catalunya Nord* vous souhaite un bon congrès. Sincères salutations.  
**M. P. (Cornella de la Riviera)**



(gardiens, maîtres chiens, etc.) Bref ! On serait dans l'anti-social, est-ce cela que recherchent les anti-chasse à courre ? Quant à la souffrance de l'animal chassé, qui contrairement au taureau de corrida qui est haché, mutilé, avant sa mise à mort, il conserve jusqu'à la dernière seconde toute son intégrité physique, seule la décision finale de l'hallali mettra fin d'un coup de dague précis à sa vie, ni les chiens, ni les veneurs ne lui auront infligé la moindre blessure. Bien des chiens trop audacieux auront été déçus (éventrés) par les andouillers d'un cerf ou les défenses d'un sanglier. Certes, l'hallali qui est la conclusion logique de la chasse, où l'animal aux abois défend chèrement sa vie, peut choquer. Mais contrairement à l'image faussée, les chiens s'ils ont pour fonction à ce moment là de fixer l'animal, ne le touchent pas, le rôle des veneurs en cet instant est de maintenir la discipline dans la meute hurlante. Le gibier va être servi, c'est-à-dire par un coup de dague précis au défaut de l'épaule tué en plein cœur. La corce qui est la récompense des chiens consiste à leur donner les abats, là encore doit régner une discipline des plus sévères, les parties nobles de l'animal sont partagées (tro-

**CAHIER**  
**des naissances**  
 La rédaction de War-Raok a le plaisir de vous annoncer la naissance de :  
**BJÖRN**  
 Né le 29 décembre 2010.  
 Et encore bravo aux parents !

- NOTES :**
- 1) Lire dans **WAR RAOK!** n°31, article sur la Corrida.
  - 2) "*La Beauté de la chasse*" de Xavier Pater, commissaire général de Chambord, dans *Vénère, passion du xix<sup>e</sup> siècle* de la Société de Vénère.
  - 3) On emploi aussi le terme de *Laissez-Courre*, qui désigne l'action même de chasser à courre.
  - 4) Si l'authentique écologie était leur motivation, ce mode de chasse devrait recevoir leurs suffrages, malheureusement leur "écologie" n'est que le faux-nez d'une idéologie en tout domaine destructrice, y compris de la nature qu'ils prétendent protéger.
  - 5) On ne joue pas de la trompe Vénère dans les campagnes où en sonne. In *Vénère, passion du xix<sup>e</sup> siècle*.
  - 6) Ce sont les airs que l'on sonne sur la trompe de chasse pour annoncer les diverses circonstances de la chasse, des animaux, etc.
  - 7) La pratique de la chasse à courre impose comme pour tout autre loisir un choix financier. A bien y regarder, il n'est pas plus coûteux que la pratique de l'aviation...  
 Ed. Société de Vénère.
  - 8) Lire dans *Vénère, passion du xix<sup>e</sup> siècle*.
  - 9) et 10) Lire dans **WAR RAOK!** n°22, article sur le sanglier.
  - 11) En littérature, *La Grande Meute* et *La Dernière Harde* de Maurice Genevoix, *La Curée* d'Emile Zola, *La Meute* d'Alphonse de Châteaubriant.

**WAR RAOK**  
 la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

# Le site internet

Retrouvez désormais en ligne : une sélection de textes, des interviews, des archives, la boutique War-Raok! et commandez les anciens numéros

**contact@war-raok.eu**

BIENVENUE INTERVIEW LE DERNIER N° LE BOSSOLE TEXTES BOUTIQUE CONTACT

**LES ANCIENS NUMÉROS DE WAR RAOK!**

La Bretagne, dans l'attente d'une véritable Politique de son territoire, histoire et paysages, aura de ce fait, la possibilité de développer une politique régionale plus cohérente. Ces années passées, en Bretagne, sont restées dépendre et reporter à une région, sans avoir véritablement de projet. Le projet régional n'est véritablement de l'écologie, mais véritablement, politique, économique, social, religieux, culturel, etc. La Bretagne, dans l'attente d'une véritable Politique de son territoire, histoire et paysages, aura de ce fait, la possibilité de développer une politique régionale plus cohérente.

**INTERVIEW DE PADRIG MONTAUIZIER**

Padrig Montaizier, directeur de la publication.

**WAR RAOK! MOUEZH BREIZH, LA VOIX DE LA NATION BRETONNE**

Regarder tout war et Lechtern goretell de War Raok Mouezh ar Vreizh Breizh. Ho ton ez e ch'valid dreist d'ar brezhonezh. Ho ton ez e ch'valid dreist d'ar brezhonezh. Ho ton ez e ch'valid dreist d'ar brezhonezh.

**WAR RAOK!**  
 Redaction :  
 War Raok  
 BP 60337  
 35023 NERVEN  
 Code 2

**BIENVENUE SUR LE SITE DÉDIÉ À WAR RAOK! LA VOIX DE LA NATION BRETONNE.** Nous espérons qu'il vous permettra de faire connaissance avec une revue authentiquement bretonne et réellement engagée dans le combat national breton. Arts, politique, économie, écologie, histoire, patrimoine, etc. sont autant de sujets que nous abordons sans faux semblants ni complaisance. War Raok est la revue de tous les Bretons, revue unique et moderne qui exprime les idées gagnieuses et des venues dans un esprit libre et indépendant. War Raok est éminemment une attitude dissidente, elle est indispensable à l'avenir du peuple breton et à la renaissance d'une identité forte. Ainsi nous devons retrouver la voie de la nation et les grandes règles de l'histoire de la Bretagne, la voie d'une nouvelle dissidence, d'une nouvelle résistance. Notre dissidence n'est pas seulement réflexive, elle est aussi agressive. Voilà le choc de la revue. N'hésitez donc pas à regarder le combat pour une Bretagne maitrisée de son destin, une Bretagne heureuse, une Bretagne souveraine dans l'Europe des peuples, en marche. Abonnez-vous et faites abonner tous les amoureux de notre belle Bretagne. Tant qu'il y aura des Bretons debout, la Bretagne vivra.

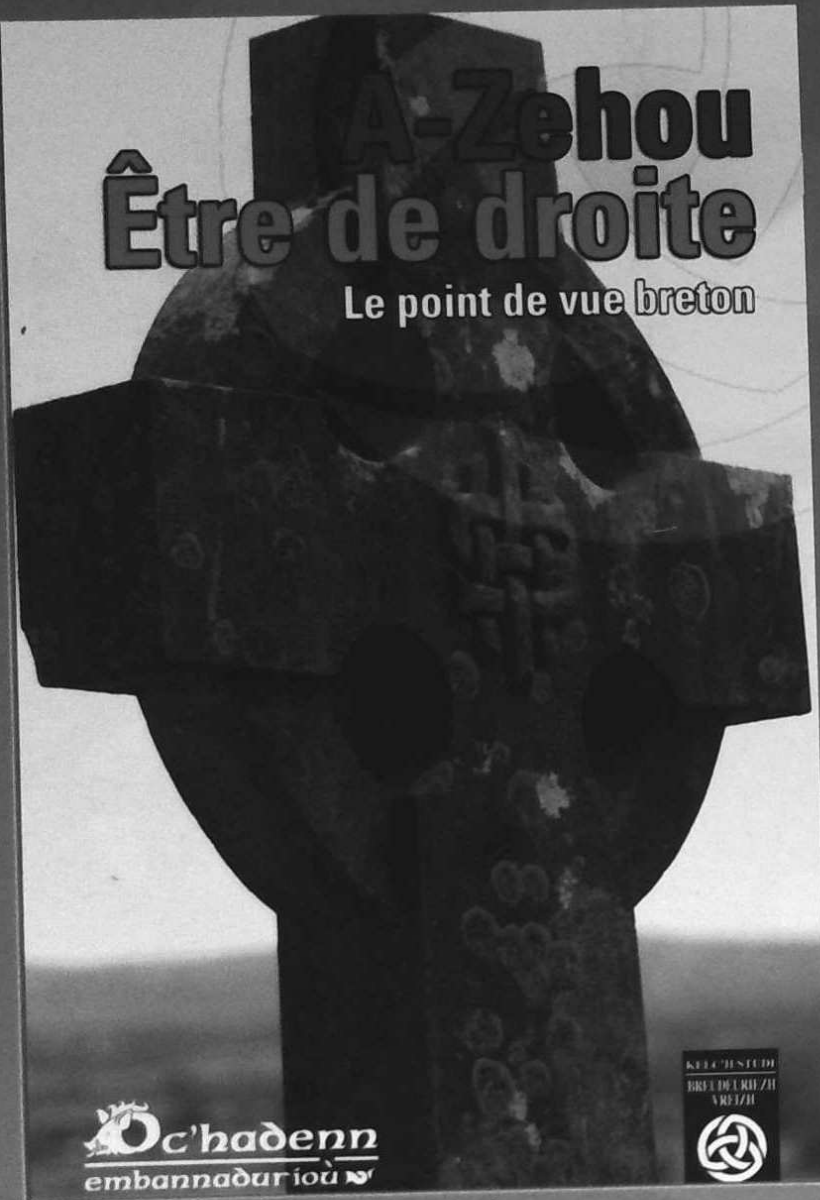
**WAR RAOK!**

**www.war-raok.eu**

Oc'hadenn embannadurioù  
présente

# A-Zehou Être de droite

Le point de vue breton



Ce modeste document que vous présente **Kelc'h Studi Breudeuriezh Vreizh** (Cercle d'Etudes de la Fraternité Bretonne) se veut une réflexion politique, une ébauche idéologique et une analyse rigoureuse des deux grandes philosophies politiques actuelles. Vingt pages seulement pour proposer aux Bretons la nécessité d'une véritable élaboration doctrinale, une réflexion politique cohérente, une justification convaincante et un discours abordable par tous. Certains verront dans les analyses présentées un impitoyable réquisitoire contre la gauche. Réquisitoire, oui, sans aucun doute. Impitoyable, non, simplement la dénonciation d'un schéma caduc, d'une gigantesque imposture, d'une escroquerie intellectuelle ! C'est mettre, enfin, un terme au viol des consciences pratiqué à l'égard des plus démunis, des plus faibles et refuser la confusion faite entre "égalité des chances" et égalitarisme qui pénalise les plus méritants. Nous devons nous affirmer pour ce que nous sommes : des femmes et des hommes de droite, en pesant nos mots, certes, mais avec fermeté. Un discours contre nature par rapport à nos convictions politiques est au contraire de nature à faire fuir les bonnes volontés. Une véritable Droite bretonne, populaire, sociale et nationale, une Droite bretonne rétablissant l'ordre et le droit, mettant ainsi l'autorité au service de la Liberté.

6€ (port compris)

Oc'hadenn  
embannadurioù

## Bon de commande (à copier ou photocopier)

Je commande ... exemplaire(s) de **A-Zehou-Être de droite**  
**6 euros** (port compris), hors UE nous consulter.

Je retourne mon règlement par  chèque bancaire  mandat postal

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse E-mail : .....

Oc'hadenn embannadurioù  
3, Leurenn al Landrel • 35200 Roazhon • Breizh